

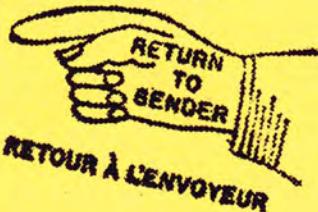
GRÉGOIRE TEYSSIER  
MARC BEAUPRÉ

# INITIATION AUX MARQUES POSTALES DU QUÉBEC

NO POST OFFICE GIVEN  
BUREAU NON INDICÉ



CURTISS-REID AIRWAYS LIMITED  
ST. FELICIEN, LAKE ST. JOHN, QUE.



RETOUR À L'ENVOYEUR

BERTHIER



24 QUEBEC-P.Q.

Too Late



Festival de  
montgolfières  
de Gatineau  
4 AU 7 SEPT. 1992



ÉDITION SPÉCIALE  
BULLETIN D'HISTOIRE POSTALE ET DE MARCOPHILIE  
Nos 65-66, 1er et 2e trimestre 1998



#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président:	Grégoire Teyssier
1er Vice-président:	François Bienvenue
2e Vice-président:	Jacques Charon
Secrétaire:	Jacques Poitras
Trésorier par intérim:	Jacques Poitras
Président ex-officio:	Claude Gignac

#### COMITÉ DE MUSÉOLOGIE

Grégoire Teyssier	4081, des Cascades Charny (Québec) G6X 1G8
-------------------	--

Claude Gignac  
Jean-Claude Lafleur

#### COMITÉ DES PUBLICATIONS

Marc Beaupré	C.P. 31042 CSP Place Laurier Ste-Foy (Québec) G1V 4W6
--------------	--

Claude Gignac  
Cimon Morin

ISSN 1193-8110  
2e trimestre 1998

Dépôt légal:  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Bulletin trimestriel publié par la Société d'histoire postale du Québec. La reproduction de cette publication est interdite sans la permission écrite de ses auteurs. Les auteurs des articles demeurent responsables de leurs opinions et cela n'engage en rien la Société d'histoire postale du Québec.

# BULLETIN D'HISTOIRE POSTALE ET DE MARCOPHILIE

Bulletins no 65-66  
1er et 2e trimestres 1998

Grégoire et moi sommes fiers de vous présenter un numéro très spécial du *Bulletin d'histoire postale et de marcophilie*. Ainsi au lieu de deux numéros de 24 pages, voici un numéro double de près de 80 pages qui tente de faire un tour d'horizon des marques postales du Québec et qui devrait servir de base à un essai de typologie.

Alors que Grégoire a développé les textes et jeté la base des illustrations, je me suis attardé à rechercher le plus de marques inédites possible et en faire une présentation qui, avec les moyens du bord malgré tout, saura vous satisfaire, nous l'espérons. Le tirage de ce numéro spécial du bulletin sera numéroté et limité aux membres en règle de la Société.

Une version commerciale destinée au public en général est également produite et en vente au prix de 15 \$. Adressez toute demande à cet effet à mon adresse que vous trouverez ci-contre.

Le prochain numéro du bulletin reviendra à son format habituel et nous nous efforcerons d'y inclure des articles de sujets variés. D'ici là, vous pourriez peut-être avoir l'idée de classer un peu vos marques postales ...

Marc Beaupré  
Comité des publications

Exemplaire No \_\_\_\_\_

### *La Société d'histoire postale du Québec*

La Société d'histoire postale du Québec a été constituée en 1980 afin de regrouper les amateurs d'histoire postale, de promouvoir cette discipline et les recherches susceptibles d'en faire progresser la connaissance. Elle constitue un lien entre ses membres et leur permet de publier des ouvrages, particulièrement en langue française, sur l'histoire postale.

La Société s'intéresse principalement à l'histoire postale de la province de Québec ainsi qu'au territoire correspondant avant sa constitution. Elle traite également de sujets reliés aux régions adjacentes, dans la mesure où ils ajoutent à la connaissance de l'histoire postale québécoise.

La Société assure la gestion de fonds documentaires et autres dons qui peuvent lui être faits dans le meilleur intérêt de l'histoire postale et dans le respect de ses objectifs fondamentaux. Aussi, un bulletin trimestriel est envoyé régulièrement à chacun de ses membres.

La Société d'histoire postale du Québec tient un colloque au moins une fois l'an, de préférence lors d'une manifestation philatélique. De plus, elle peut former des comités d'études ou de travail chargés d'approfondir différents thèmes d'histoire postale.

Toute personne désirant adhérer à notre association, est cordialement invitée à en faire la demande auprès de notre secrétaire, soit en personne, soit par écrit. Le plus cordial accueil vous est promis.

Société d'histoire postale du Québec  
Jacques Poitras, secrétaire  
265 rue du Chalutier, # 306  
Québec (Québec)  
G1K 8R3



### Devenez membre de la *Société d'histoire postale du Canada*

La Société d'histoire postale du Canada publie trimestriellement une revue reconnue au niveau national, organise des colloques et conférences et s'implique dans différentes expositions à travers le Canada en récompensant les meilleures collections d'histoire postale.

Les numéros spéciaux du *Journal* publiés à l'occasion de CAPEX 87 et de CAPEX '96 sont encore disponibles au prix de 15 \$ chacun, port compris.

Pour de plus amples informations ou pour obtenir un formulaire d'adhésion à la Société, prière d'écrire au secrétaire:

R.F. Narbonne  
216 Mailey Drive  
Carleton Place (Ontario)  
K7C 3X9

---

## **PRÉFACE**

À titre de membre fondateur de la Société d'histoire postale du Québec, et étant l'un des premiers marcophiles à exposer des marques postales du Bas-Canada aux niveaux national et international, je salue avec enthousiasme ce recueil de marques postales québécoises. Cet ouvrage de Grégoire Teyssier et Marc Beaupré constitue une première. Rencontrer sous un même titre tous les types de marques postales du Québec, facilitera la tâche de tous les marcophiles avancés ou débutants.

J'ose espérer que cet ouvrage encouragera les philatélistes à diversifier le champ de la marcophilie, où chaque marque, chaque pli, renferme une histoire ou un caractère différent. J'enjoins tous ceux qui liront ce livre à l'étude des marques postales du Québec et à se joindre à la Société d'histoire postale du Québec.

Guy Des Rivières

## **AVANT-PROPOS**

Ce petit guide d'initiation à la marcophilie du Québec n'a pas la prétention de brosser un tableau exhaustif de l'ensemble des marques postales et oblitérations utilisées au Québec des origines à nos jours. Vu la prodigieuse variété de marques, la tâche était trop ardue. L'ambition était de loin plus modeste, l'objectif étant de brosser un tableau général d'ensemble permettant au néophyte d'être mieux éclairé sur la marcophilie du Québec. Le marcophile plus avancé y trouvera également, nous l'espérons, un intérêt pour certaines catégories de marques postales en dehors de son champ d'intérêt spécifique. Le lecteur n'y trouvera pas toutes les marques utilisées dans notre province ou tous les détails les concernant. Aussi, pour en connaître davantage, une bibliographie sélective générale, à laquelle nous invitons le lecteur à se référer, complète ce volume. Nous souhaitons simplement qu'il permette d'en éclairer quelques-uns et surtout de stimuler quelques vocations... peut-être.

Grégoire Teyssier  
Marc Beaupré

---

---

## **REMERCIEMENTS**

La réalisation de cet opuscule n'aurait pas été possible sans le soutien et l'encadrement de plusieurs personnes que je tiens à remercier. Michel Gagné, Claude Gignac, Cimon Morin, Jacques Poitras et Charles Verge ont été les premiers lecteurs du manuscrit et je leur suis très reconnaissant de m'avoir fait part de leurs commentaires et corrections. Marc Beaupré, quant à lui, s'est joint à moi en cours de route pour apporter une contribution particulière au niveau de la révision des textes, mais surtout dans la recherche d'illustrations originales et la réalisation technique. Merci également à tous mes collègues marcophiles qui m'ont précédé et qui ont publié le fruit de leurs recherches, et sans lesquels cet ouvrage n'aurait pu voir le jour.

Bien que nous ayons cherché à reproduire des illustrations originales autant que possible, certaines d'entre elles émanent des ouvrages et articles mentionnés à la fin de ce volume. Qui donc pourrait se permettre d'accumuler une collection aussi étendue de marques postales ? Merci à tous ces auteurs.

Grégoire Teyssier, président  
Société d'histoire postale du Québec

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

## Préface / Avant-propos

## Remerciements

## Table des matières

## Introduction

<b>Marques manuscrites et premières marques au tampon .....</b>	3
Indications de port .....	3
Marques linéaires au tampon .....	5
Marques Bishop et porte-Bishop .....	5
Marques et dateurs manuscrits .....	6
 <b>Cachets à date .....</b>	7
Marque à fleurons .....	7
Cercles américains .....	7
Doubles cercles .....	7
Petites marques circulaires à empattement .....	8
Grandes marques circulaires à empattement .....	8
Double cercles interrompus sans empattement .....	9
Grands cercles avec dateur .....	9
Simples cercles interrompus .....	10
Cercles intérieurs interrompus .....	10
Cercles simples .....	11
Grands cercles métalliques de 30-36 mm. ....	12
Oblitérations duplex .....	12
Cercles encadrés .....	13
Oblitérations baril .....	13
Oblitérations circulaires de caoutchouc .....	14
 <b>Marques de tarification .....</b>	15
Marques de port dû .....	15
Marques de port payé .....	17
Marques de taxe à percevoir .....	19
 <b>Oblitération des timbres-poste .....</b>	20
Oblitérations à cercles concentriques .....	20
Oblitérations numérales à cercles concentriques .....	20
Oblitérations chiffrées de fabrication locale .....	21
Oblitérations de fantaisie ou «bouchons» .....	21
Oblitérations à barres .....	21
Cachets de cire .....	21
Oblitérations roulettes .....	22
Oblitérations d'urgence .....	23
Oblitérations commémoratives ou illustrées .....	23

---

---

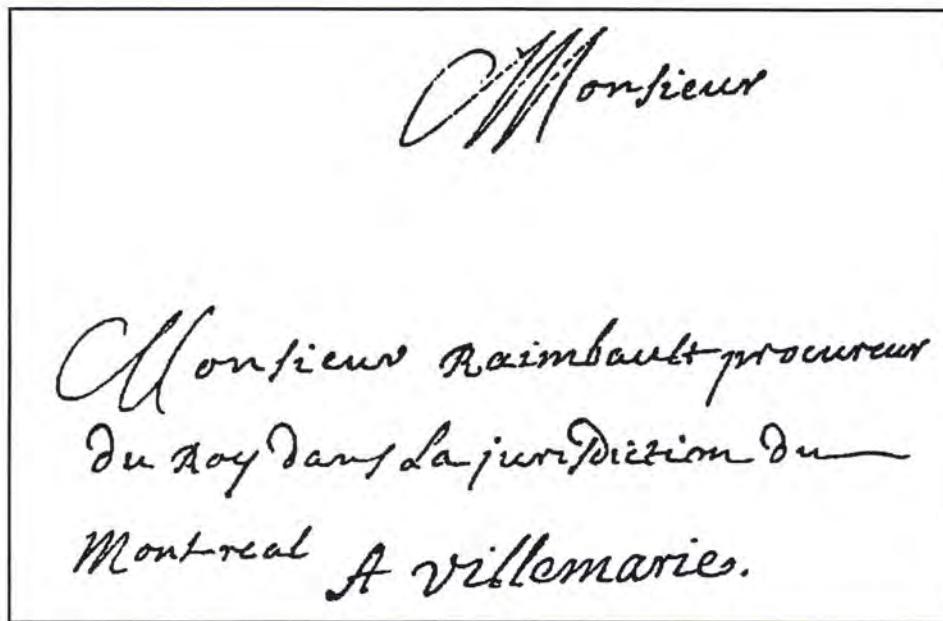
<b>Mécanisation .....</b>	24
Oblitérations mécaniques .....	24
Codes à barres .....	28
Marques à jet d'encre .....	29
Affranchissements mécaniques .....	30
Courrier en nombre .....	32
Permis postaux .....	33
 <b>Services postaux particuliers .....</b>	34
Marques de la poste maritime et fluviale .....	34
Marques de franchise .....	36
Marques de l'Assemblée législative et du Conseil législatif .....	38
Marques du Parlement provincial .....	38
Marques de recommandation .....	39
Marques de la poste ferroviaire .....	42
Marques de la poste par cométique .....	42
Marques des bureaux des rebuts .....	43
Marques de la poste militaire .....	44
Censure militaire .....	45
Marques de la poste aérienne .....	46
Marques d'aéroports .....	47
Marques de la poste aux colis .....	47
Marques des mandats-poste .....	48
Marques de facteurs .....	50
Marques de la poste restante .....	51
Marques de la douane postale .....	51
Marques de livraison spéciale et poste XPress .....	52
Intelpost .....	53
Télépost .....	53
Courrier électronique .....	53
 <b>Marques annexes .....</b>	54
Marques En route .....	54
Marques d'acheminement .....	54
Marques de retard .....	55
Marques Call ou Advertised .....	55
Marques de retour à l'envoyeur .....	56
Marques annexes diverses .....	57
Marques administratives .....	58
Marques relatives à l'intégralité du courrier .....	59
Marques de spécifications d'adressage .....	59
 <b>Bibliographie sélective .....</b>	60

---

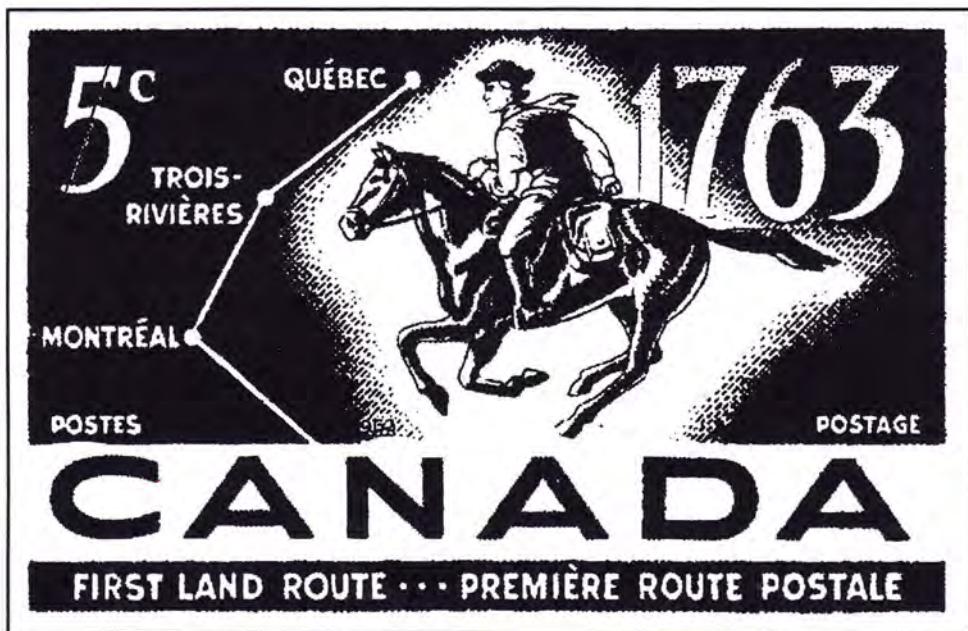
## INTRODUCTION

D'après les sources relatives au Régime français, qui sont fragmentaires et très pauvres, seul un service embryonnaire de messagerie a vu le jour. En effet, dès 1693, un messager non-officiel du nom de Pierre Dassilva, achemine la correspondance de l'administration coloniale entre Québec et Montréal. Le 23 décembre 1705, l'Intendant Raudot lui délivre une «commission de messagers pour toute l'étendue du territoire de la colonie», tant pour les lettres officielles que pour celles des particuliers «moyennant 10 sous pour le port à Ville-Marie (Montréal) et autant pour le retour, 5 sols de Québec à Trois-Rivières». Dassilva est succédé par Jean Morand, auquel l'Intendant Dupuy renouvelle, le 29 janvier 1727, la commission de Messager du Roi aux mêmes conditions.

Entretemps, Nicolas Lanoullier, agent des Trésoriers généraux de la marine à Québec, se voit accorder en 1721 le monopole du service postal entre Québec, Trois-Rivières et Montréal pour une période de vingt ans. Mais il n'enregistre jamais son brevet auprès du Conseil supérieur. Pourtant l'ordonnance prise en sa faveur lui accordait «le droit exclusif de tenir les postes pour les lettres et courriers et pareillement les messageries et autres voitures publiques, pour aller et venir par terre, de Québec à Montréal en passant par Trois-Rivières, suivant les taxes à intervenir». Ayant renoncé à ce privilège, le service du courrier continue donc d'être confié à Jean Morand. L'ouverture du Chemin du Roy, en 1734, en créant des postes de relais qui fournissent aux voyageurs le gîte, les voitures et les chevaux, apporte une régularité accrue de la livraison postale.



Lettre de Monsieur de Chaumaux, datée de Rivière-des-Prairies le 12 février 1709, adressée à Monsieur Pierre Raimbault, procureur du Roy dans la juridiction de Ville-Marie (Montréal).  
Ex. collection Guy des Rivières.



*200e anniversaire de la première route postale au Canada.  
Timbre-poste émis le 25 septembre 1963.*

Mentionnons cependant, qu'à cette époque, l'oral est encore de loin préféré à l'écrit.

Aucune amélioration majeure n'est apportée durant les trois années du Gouvernement militaire. Par contre, peu avant l'instauration du gouvernement civil qui ouvre la voie à la création d'un système postal semblable à celui qui existe dans les colonies de l'Amérique du nord, l'élite commerçante anglaise comprend rapidement la nécessité d'un lien postal régulier entre la nouvelle colonie, le reste du continent et l'Angleterre. Elle commence à exercer des pressions sur le maître de poste général des

colonies d'Amérique, Benjamin Franklin, afin qu'il organise un véritable service postal public. Franklin agit rapidement car, dès le 10 juin 1763, il émet une commission nommant Hugh Finlay maître de poste pour Québec. Dès la fin août 1763, à l'instigation de Franklin, Hugh Finlay ouvre des bureaux de poste à Québec, Trois-Rivières et Montréal, bureaux connectés à New York une fois par mois. Peu à peu le service s'améliore. Il commence à se ramifier et les liaisons deviennent à la fois plus fréquentes et plus régulières. Apparaissent alors les premières marques postales.

---

## MARQUES MANUSCRITES ET PREMIÈRES MARQUES AU TAMPO

### Indications de port

Les premières marques postales, qui apparaissent dès 1763, sont bien entendu manuscrites. Elles consistent en des indications du tarif payé (port payé) ou à percevoir auprès du destinataire (port dû), ce dernier mode de paiement étant de loin le plus usité.

En 1763, la tarification est basée sur celle de l'Angleterre en vertu de la loi IX de la Reine Anne, chap. X, qui date de 1710. Le calcul de la taxe est basé, jusqu'en 1844, sur la distance et le nombre de feuilles du pli.

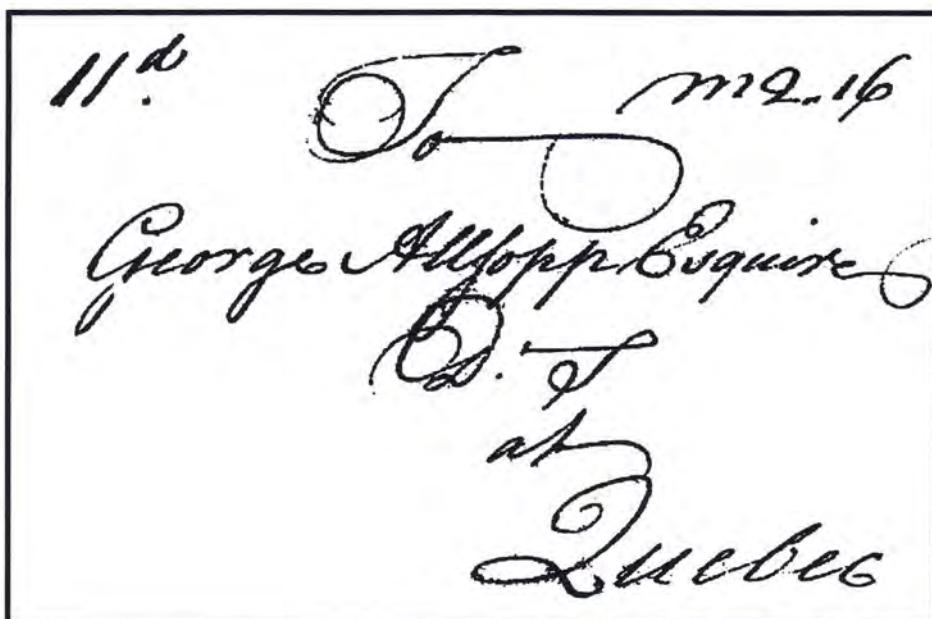
De 1763 à 1775, le tarif est indiqué en pennyweight (dwt): 1 pennyweight comprenant 24 grains d'argent, calculé en mesure de Troy.

### Tarifs manuscrits en pennyweight

6 dwt

2 dwt

paise 1 dwt



Pli de Montréal à Québec du 9 avril 1770  
illustrant une marque de tarif en pennyweight (2.16)  
à laquelle est adjointe le lieu d'origine (M = Montréal)  
et la valeur équivalente en monnaie courante (11d)

L'on rencontre également, pendant cette période, l'indication du tarif en « currency », soit la monnaie courante du pays, distincte de la monnaie courante en usage alors en Angleterre. Le système de tarification en pennyweight et en currency fait momentanément place au tarif en monnaie sterling en 1775. Par la suite, la tarification en monnaie courante du Canada est instaurée et devient la règle.

8d

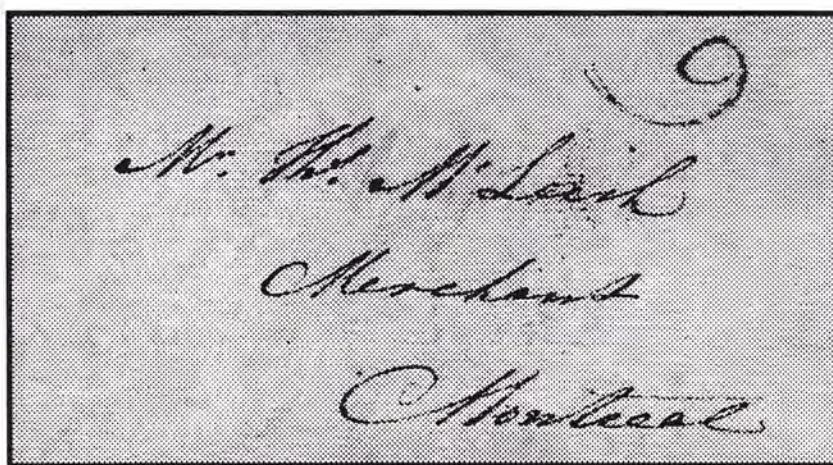
**Tarif en monnaie sterling  
(8 pence)**

1 H 10½  
111  
111  
6/9  
4½    11½

Parfois à la taxe postale est ajoutée l'initiale du bureau d'origine: Q pour Québec, M pour Montréal, B pour Berthier ou encore K pour Kamouraska.

B, 11, 16

**Tarifs en monnaie courante**



Pli de Montréal à Québec avec tarification en monnaie courante (9d)  
soit le tarif simple pour une distance comprise entre 100-200 milles.

## Marques linéaires au tampon (Straight Lines)

C'est en 1765 qu'apparaissent les premières marques au tampon, l'encre noire étant la plus souvent employée. Linéaires, le nom de la ville d'origine est, dans les dernières versions, accompagné de la date de départ. Utilisées autant comme marques de départ que comme marques d'arrivée, elles se retrouvent soit au recto, soit au verso des plis. Plusieurs bureaux les ont utilisées jusqu'en 1829. Mentionnons entre autres: Montréal, Québec, Trois-Rivières, Berthier, Chambly, Sherbrooke, St-Denis et Sorel.

BERTHIER  
THREE RIVER  
THREE RIVERS  
2 APR 19  
MONTREAL  
7 JUL 25

À Montréal, en 1774, a été utilisée une marque particulière de tarif initialisé apposée à l'aide d'un tampon.

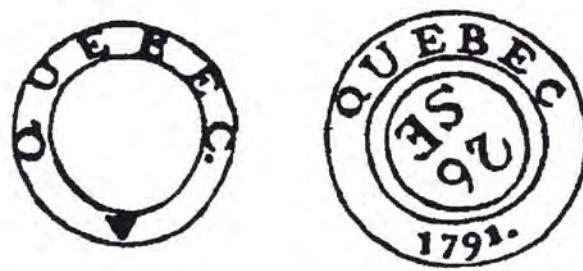
M.2:16.

## Marques Bishop et Porte-Bishop

Les marques Bishop, du nom de leur inventeur anglais, consistent en des dateurs de 15 ou 16 mm de diamètre incluant les quantièmes du jour et du mois. Elles n'ont été utilisées au Québec qu'au bureau de poste de Québec, de 1775 à 1799. Il en existe au moins trois types. Elles sont toutes rares.



Les marques porte-Bishop consistent en des marques circulaires, avec cercle intérieur évidé, destiné en principe à recevoir le dateur Bishop. Au Canada, seuls les bureaux de poste de Québec et de Halifax en furent munis. Québec en utilisa quatre types de 1778 à 1799. Ces marques sont toutes frappées en noir et sont souvent mal venues. Le dateur Bishop n'est pas toujours apposé en leur centre comme ce devrait être le cas.



---

## Marques et dateurs manuscrits (Manuscript Postmarks)

Avec le développement du système postal et l'ouverture de nouveaux bureaux de poste, la nécessité d'identifier le bureau de poste d'origine devint une règle. Le faible volume du courrier, le retard à recevoir un tampon adéquat ou le bris de ce dernier justifia les maîtres de poste à identifier le bureau d'origine par une marque manuscrite. Des «M», «Q» ou «B» initiaux, on retrouve par la suite l'identification en toutes lettres du lieu d'origine, accompagnée généralement de la date. Cette pratique s'est perpétuée jusqu'au-delà du milieu du dix-neuvième siècle.

Buckingham  
Decr. 6<sup>th</sup> 1832

Officiant  
2<sup>nd</sup> Nov 1<sup>st</sup>



Poste du Loup  
10<sup>th</sup> May 1833

X Poste du  
21 Janv 1833

Gros Point  
8<sup>th</sup> Aug 1833

3 Piastres  
19<sup>th</sup> Dec 1833

Portneuf 16 Feby. 1832

## CACHETS À DATE

### Marque à fleurons

Il s'agit d'une marque circulaire avec mention de la ville et caractères mobiles pour la date. Au Québec, elle ne fut utilisée que dans la capitale, de 1804 à 1832. Il en existe deux types.

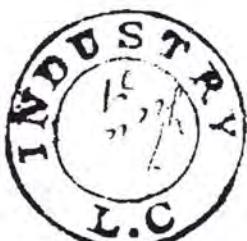
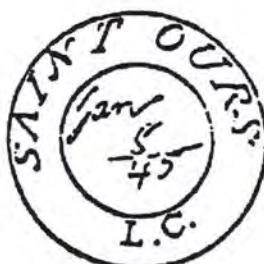


### Double cercles (Double Circles)

Marques circulaires d'un diamètre extérieur variant de 29 à 34 mm et d'un diamètre intérieur de 17 à 23 mm. Près d'une centaine de bureaux du Bas-Canada en ont été pourvus. Il existe deux catégories importantes de ce type utilisé à partir des années 1820: l'une avec lettrage en italique dont les caractères de désignation du lieu sont insérés après la fabrication de la base du marteau; l'autre avec lettrage conventionnel à empattement. Les date, jour et mois sont généralement manuscrits, mais ces marques se rencontrent avec dateur intégré.

### Cercles américains

Ces cachets sont constitués d'un cercle simple d'un diamètre de 26 mm mentionnant le nom de la ville et les quantièmes du jour et du mois. Trois bureaux de poste au Québec ont utilisé cette marque. Il s'agit de Montréal, Trois-Rivières et Saint-Jean. Les dates extrêmes d'utilisation vont de 1828 à 1859.



---

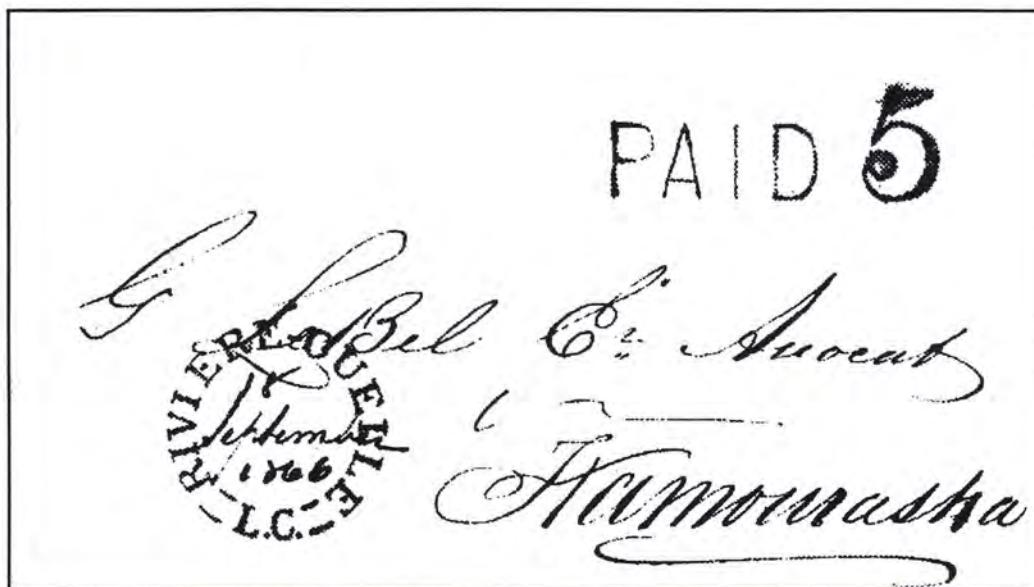
**Petites marques circulaires à  
empattement**  
**(Small Double Split Ring with Serifs)**

Le diamètre de ces marques varie généralement de 22 à 28 mm. Elles apparaissent en 1829 et ne mentionnent pas la province sauf pour Richmond vu la duplication du toponyme au Bas et au Haut-Canada. La plupart des dates y sont manuscrites.



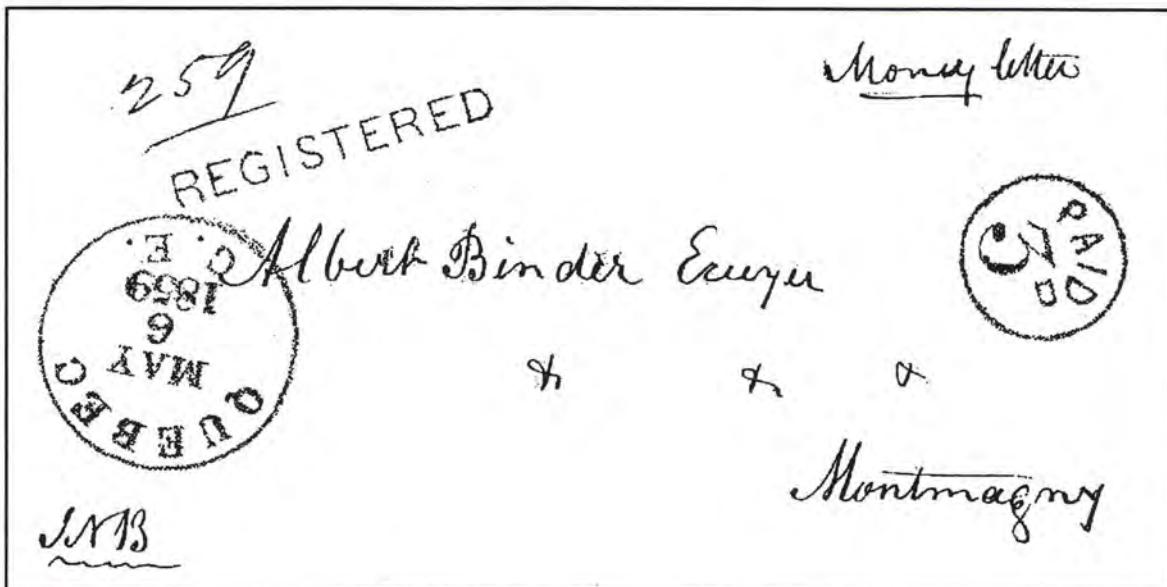
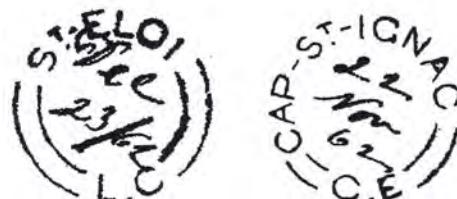
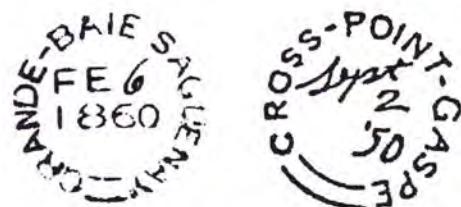
**Grandes marques circulaires à  
empattement**  
**(Large Double Split Circles with Serifs)**

En usage de 1831 jusque dans les années 1870, le diamètre de ces marques varie généralement de 28 à 30 mm. Dans la partie supérieure se trouve le nom du bureau et dans la partie inférieure l'indication de la province indiquée par les lettres L.C. (Lower Canada), avec une exception, la marque de Québec, qui existe aussi avec l'abréviation CAN pour Canada. La date peut y être imprimée en caractères mobiles, mais elle est le plus souvent manuscrite.



**Doubles cercles interrompus sans empattement  
(Double Broken Circles)**

Utilisées dès 1845 et jusqu'en 1875, ces marques sont circulaires, d'un diamètre extérieur de 25-26 mm. et d'un diamètre intérieur de 19 mm. généralement, bien que quelques-unes ont un diamètre variant de 20 à 22 mm. Caractères bâtons avec mention de la province L.C.(Lower Canada), C.E. (Canada East) ou plus tardivement Q (Québec). Certaines marques des comtés de Gaspé et du Saguenay n'ont pas de désignation de la province.



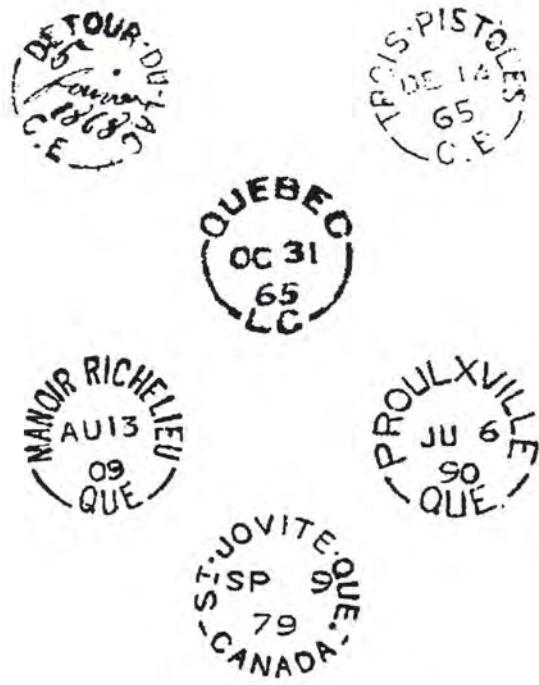
## Simples cercles interrompus (Broken Circles)

D'un diamètre de 20 à 22 mm. généralement, ces marques apparaissent en 1856. Certaines d'entre elles, dans leur facture originale, ont été utilisées jusque dans les années 1880. Les marques subséquentes du même type ont été utilisées de très nombreuses années et on en retrouve encore aujourd'hui sur le courrier. Le dateur est sur deux ou trois lignes: AM ou PM, Mois et Jour, Année. L'indication de la province prend plusieurs formes: L.C. (Lower Canada), C.E. (Canada Est), P.Q. (Province de Québec), QUE. (Québec), Q (Québec). Quelques bureaux reçurent, en 1879-80, des cachets à date avec la mention CANADA. Exceptionnellement le bureau de Sandy Bay porte la mention GASPÉ.



## Cercles intérieurs interrompus

Ne furent utilisés que dans quelques bureaux. Le diamètre extérieur est de 23-24 mm. L'indication de la province prend, ici aussi, plusieurs formes.

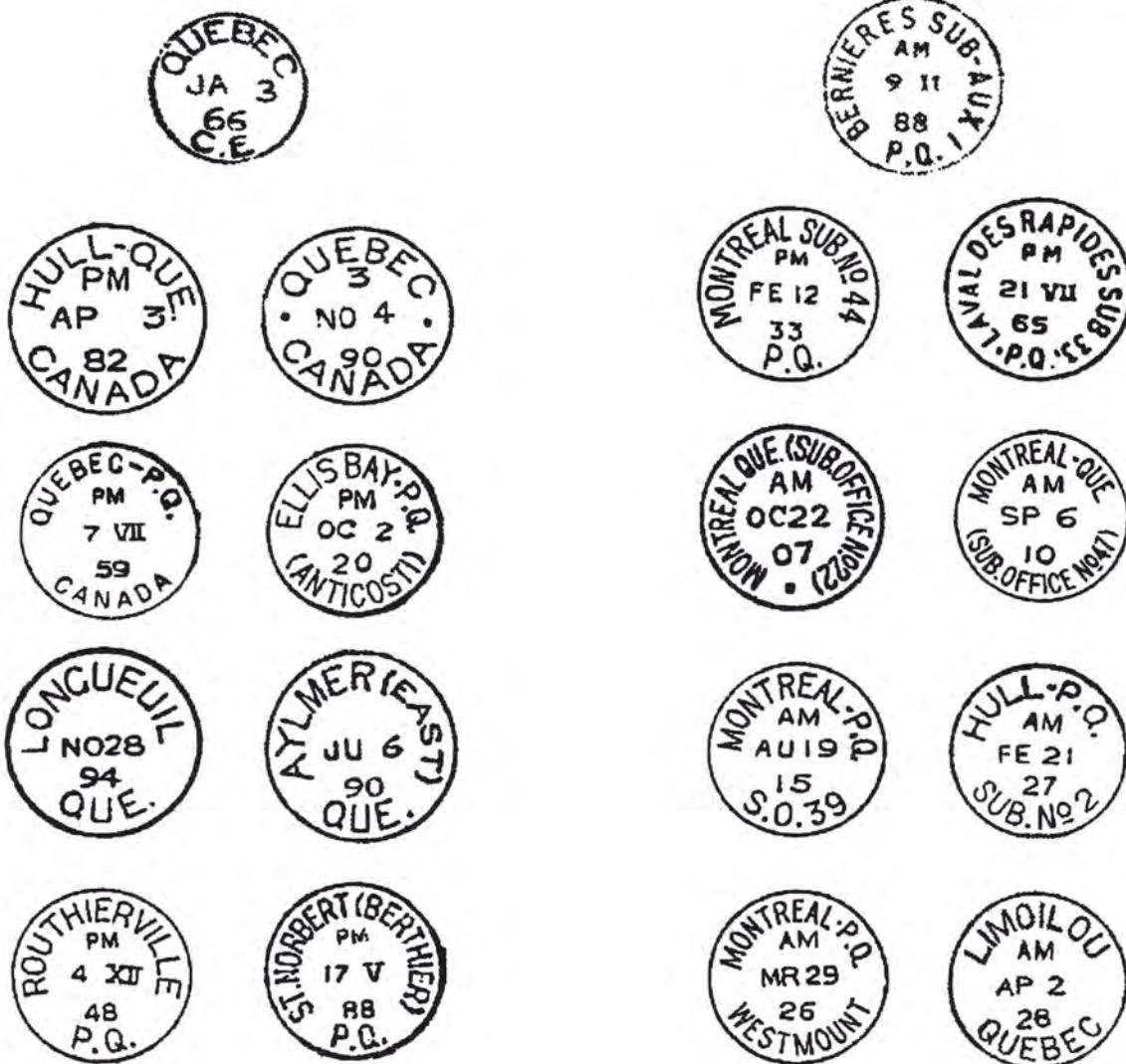


## Cercles simples (Simple Circle Handstamps)

Ce n'est véritablement qu'en 1864 que le timbre à date avec cercle simple fit son apparition. D'un diamètre original d'environ 20 mm. en 1864, il passe ensuite à 28-30 mm. pour revenir, au XXe siècle, à un diamètre moyen de 24 mm. L'abréviation du nom de la province a pris différentes formes. À l'origine C.E. (Canada East), on passe à QUE. (Québec), à P.Q. (Province de Québec), à QUEBEC, et enfin au code postal. Ces oblitérations sont sans doute les plus répandues, leurs variétés de formes ou de libellés sont donc prodigieuses.



Plusieurs bureaux, dont les bureaux succursales ou auxiliaires, ont des libellés spécifiques. En voici quelques-uns.



## Grands cercles métalliques de 30-36 mm.

### (Large Steel Handstamps)

Apparaissent à la fin des années 1970. Il n'y a pas de doute qu'en adoptant un format de cet ordre, on a voulu combiner dateur et oblitérateur. On peut remarquer l'introduction de noms de lieux abrégés, assez inusités.



## Oblitérations duplex (Duplex Handstamps)

Le duplex est une marque à double fonction qui imprime simultanément le cachet à date et annule le timbre-poste. Son emploi fut généralisé à partir des années 1860 alors que le prépaiement des frais postaux par l'apposition d'un timbre-poste prit de plus en plus de popularité. Il en existe une grande variété. Quelques rares bureaux les utilisent encore de nos jours.



---

## Cercles encadrés (Squared Circles)

Cette marque de forme carrée de 28 mm. existe sous deux types. Dans le premier type, les barres horizontales sont fines; dans le second type, le plus généralisé (45 bureaux au Québec), les barres sont épaisses. Certaines de ces marques ne sont connues qu'à quelques exemplaires.

Ce type de cachet a eu des précurseurs utilisés à Montréal et dans une dizaine de villes canadiennes.



Type 1 et Type 2

---

## Précuseur de Montréal

---

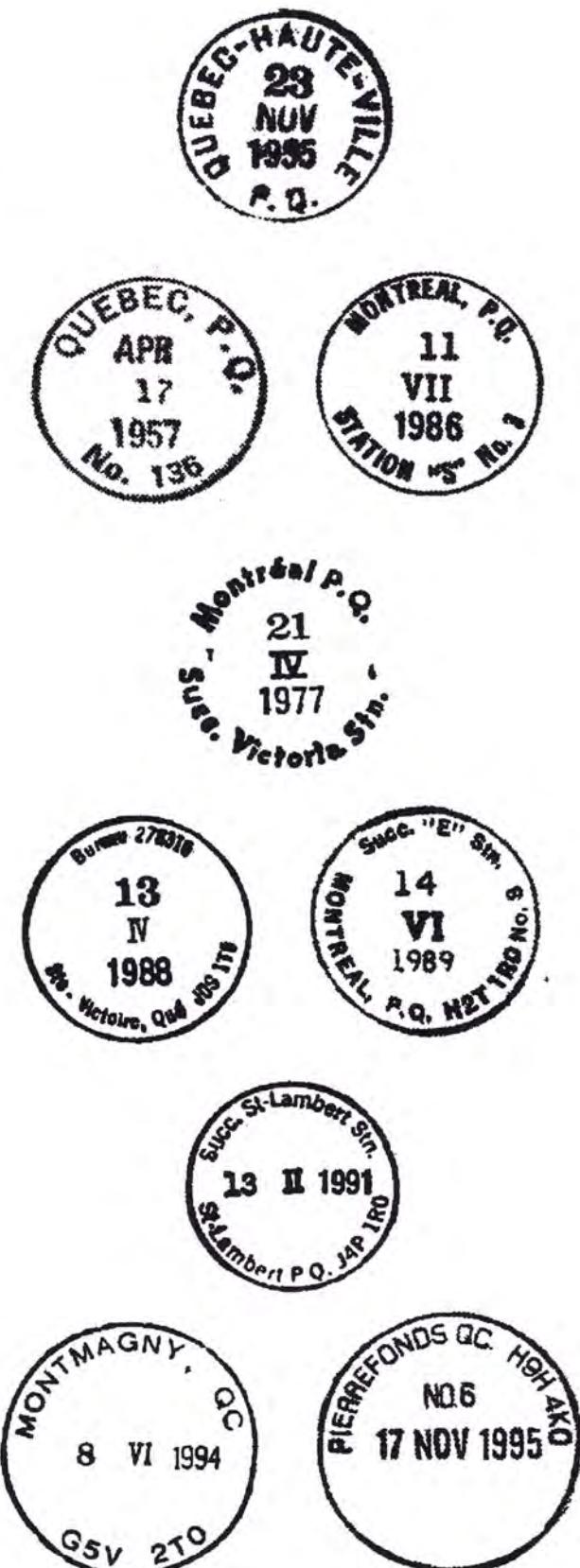
## Oblitérations baril (Barrel Handstamps)

Ces marques n'auraient été utilisées, au Québec, qu'à Québec, Sherbrooke et Montréal, de 1955 à 1962. Il en existe cependant six configurations différentes pour Montréal seulement. Les diamètres (intérieur et extérieur) sont respectivement de 30 et 35 mm. La date (jour, mois) ainsi que l'heure sont indiquées sur une ligne. Le nom du bureau, l'abréviation de la province et l'année sont dans la couronne. Cette marque, de fabrication américaine, s'apparente à un type similaire utilisé aux États-Unis.



## Oblitérations circulaires de caoutchouc (Rubber handstamps)

Rencontrées surtout à partir des années '20, ces marques ont un diamètre variable, mais généralement de l'ordre de 30 mm. Conçues pour être plus durables que les marteaux de métal, ces marques ont surtout été utilisées par les services annexes: recommandation, rebuts, mandats-poste, colis, etc. (voir à ces chapitres). Elles sont souvent déformées avec l'usage.



---

## MARQUES DE TARIFICATION

### Marques de port dû (Due Markings)

Il s'agit de marques apposées sur le courrier dont le port est payé par le destinataire. À l'origine inscrites manuellement. Dès les débuts du système postal, il s'est établi une règle à l'effet d'inscrire en rouge une marque de port payé et en noir une marque de port dû. Cependant, cette règle eut des ratés de sorte que l'on retrouve fréquemment l'indication de port dû. Les premières marques sont exprimées en "pence". Elles sont généralement manuscrites pendant la période du système monétaire en "monnaie courante", mais après 1840, on commence à rencontrer quelques marques au tampon.

Bien que les marques au marteau aient été plutôt généralisées à compter de 1851, du moins pour les tarifs de base, il s'en trouve encore des manuscrites jusqu'en 1875, surtout pour les tarifs multiples peu courants.

*Unpaid*

3<sup>d</sup>      3

3      3<sup>d</sup>

6      9

1<sup>s</sup>/<sub>4</sub><sup>d</sup>  
G.

1/2      1

4<sup>1</sup>/<sub>2</sub>

11/16

Les marques en cents commencent à être utilisées en 1859 avec l'introduction du système décimal dans le service postal. Bien que l'usage des marteaux se soit généralisé, du moins pour les tarifs de base, l'affranchissement en timbres-poste prit graduellement de l'importance jusqu'en 1875 alors qu'il devint obligatoire. Pour les tarifs multiples peu courants, les marques manuscrites demeurent cependant d'usage.

14 14

7 7

5 5

UNPAID 7.

UNPAID 5

⑦ 7

10 10

l'impaie 14%

25

unpaid 80 cents

---

## Marques de port payé (Paid Markings)

Comme nous l'indiquions précédemment, ce n'est qu'en 1875 que le tarif de port de l'envoi devint obligatoirement payable d'avance. Jusqu'alors, la taxe postale pouvait être, au choix de l'expéditeur, payée d'avance par lui-même (port payé) ou à la charge du destinataire (port dû). Les premières mentions de port payé sont manuscrites. On voit cependant beaucoup plus rapidement apparaître des tampons pour le port payé, sans indication de tarif, ce dernier apparaissant encore en manuscrit.

PAID 6

Payé  
PAID

paid 4½

PAID 5

PAID 5

**PAID** PAID

PAID 5

PAID PAID

PAID 5

PAID

CANADA  
PAID 10cts

PAID 3

PAID 3



PAID 10

Apparaissent également des cachets de port payé de différentes formes, avec ou sans dateur et nom de ville. On les rencontre essentiellement dans les deux plus grands centres, Montréal et Québec. Ces marques se présentent sous une grande variété de formes.

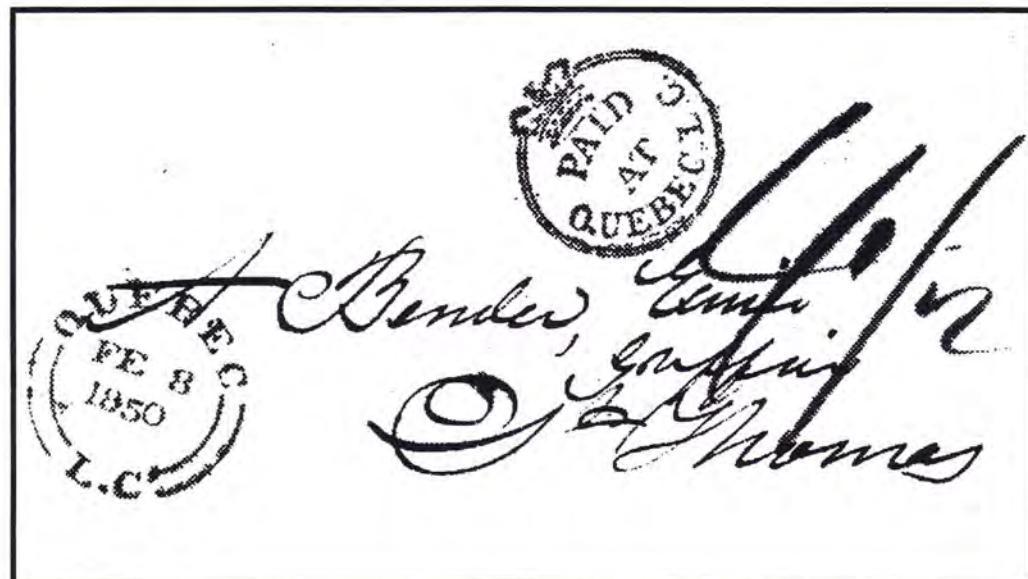


On trouve aussi des marques plus récentes de "port payé". Elles servent normalement à indiquer que le port a été payé malgré que l'affranchissement ne figure pas sur l'objet expédié.

Des marques de port payé furent utilisées dans certains bureaux de poste au Canada faisant état de bureaux américains. Au Québec, seule la ville de Montréal fut pourvue de telles marques.

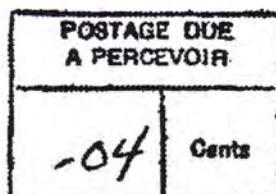
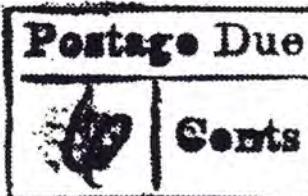
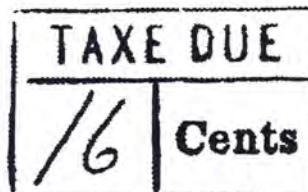
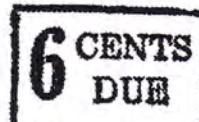
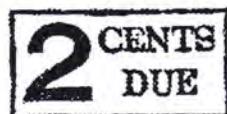


**UNITED STATES**  
**6<sup>d</sup>**



## Marques de taxe à percevoir (Due Markings)

À ne pas confondre avec les marques de port dû. Les marques de taxe à percevoir ont leur essence par le défaut de l'expéditeur à affranchir adéquatement son envoi, non par option. Les marques de taxes à percevoir sont donc utilisées pour signifier une insuffisance d'affranchissement normalement prépayé, constatée au départ, en transit ou à destination. Avant l'introduction des timbres-taxe, en 1906, le montant correspondant à l'insuffisance d'affranchissement était perçu en numéraire par le maître de poste du bureau de destination. Pour indiquer l'insuffisance, de nombreuses marques ont été utilisées.



**Due**



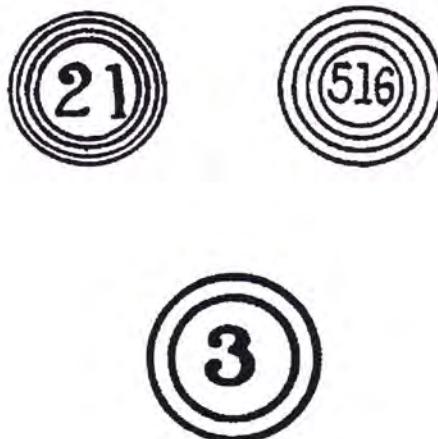
# OBLITÉRATION DES TIMBRES-POSTE

## Oblitérations à cercles concentriques (Bull's Eye)

Avec l'apparition du timbre-poste, en 1851, des oblitérateurs apparaissent pour en effectuer l'annulation. Ceux-ci sont accompagnés du cachet à date du bureau. Les premières marques sont constituées de sept cercles concentriques, mais certaines ont un nombre réduit de cercles. Elles se trouvent le plus souvent en noir, mais elles existent aussi en rouge, vert, bleu, violet, etc.



Par la suite, apparaissent des marques dont le centre est constitué d'un point entouré d'un nombre variable de cercles: un, deux, trois, six ou huit.



## Oblitérations numérales à cercles concentriques (Numeral Cancels)

Utilisées dans les bureaux émettant des mandats-poste, c'est à dire dans les plus importants. Le chiffre correspond à un numéro attribué par ordre alphabétique. Le chiffre est encerclé de deux ou quatre cercles concentriques.

Les marques à quatre cercles concentriques ont été utilisées dans sept bureaux au Québec: Montréal (21 et 516), Québec (37), Québec-Législature (627), Saint-Jean (39), Sherbrooke (42), Stanstead (45) et Trois-Rivières (47). Ces marques sont en usage de 1857 à 1870 et par conséquent, se rencontrent le plus souvent sur la première émission décimale, les Grandes Reines et Petites Reines.

De 1868 à 1897, une seconde numérotation est en usage. Le chiffre est encerclé de deux cercles épais. Les chiffres sont attribués selon le chiffre d'affaires des bureaux émettant des mandats-poste. Montréal reçoit le no 1. Ces marques se retrouvent généralement sur les émissions Grandes Reines et Petites Reines.

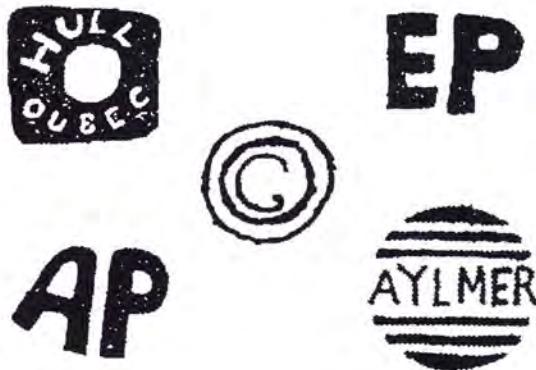
## Oblitérations chiffrées de fabrication locale

Celles que l'on rencontre le plus souvent sont de Québec portant le numéro 37:



## Oblitérations de fantaisie ou bouchons (Fancy, cork cancels)

Marques de fabrication locale et artisanale, elles sont surtout utilisées pour annuler les timbres-poste entre 1851 et 1880, mais certaines sont encore utilisées, de façon exceptionnelle, au début du siècle. Il s'agit de marques de fortune utilisées en remplacement de marques inexistantes, brisées ou égarées. Leur variété de formes et de couleurs est, somme toute, sans limites. Beaucoup de faux existent, il est donc recommandé de les collectionner sur lettres entières ou grands fragments.



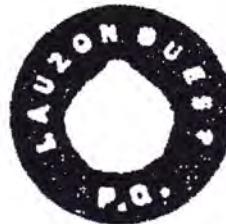
## Oblitérations à barres (Killers)

Les plus courantes annulations rencontrées depuis les émissions en cents jusqu'au moins les années 1950. Certains bureaux les utilisent encore exceptionnellement dans les années 1890. Elles sont très variées.



## Cachets de cire (Wax Stamps)

Tous les bureaux de poste, en plus des oblitérations et marques apposées sur le courrier, étaient munis d'un sceau qui servait initialement à clore les sacs postaux d'un cachet de cire. De façon très exceptionnelle, ce cachet servit à oblitérer des timbres-poste au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle et dans les premières décennies du XXe siècle. Ces marques sont rares sur lettres, et rarissimes sur timbres.



## Oblitérations roulettes (Roller Cancellations)

Il s'agit d'oblitérations sans fin appliquées manuellement, généralement sur les colis ou les envois en nombre, tels les journaux, les circulaires ou autres imprimés. Elles sont utilisées dans un grand nombre de bureaux de petite ou grande importance à partir de 1894. Les bureaux de poste, succursales postales, bureaux ambulants ou stations, bureaux des rebuts les ont utilisées. Un bureau pouvant être muni de plusieurs de ces marques, celles-ci sont différenciables par un chiffre. Il existe de très nombreux types et sous-types.

21 21

Cette oblitération à roulette de Montréal est considérée comme le précurseur du genre. Il faut remarquer cependant que son usage semble avoir été limité à la préoblitération des timbres-poste.

DA MONTREAL-CANADA  
2 STATION-H

ST DENIS RIVER  
RICHELIEU-P.Q.  
**1929**  
ST DENIS RIVER  
RICHELIEU-P.Q.  
**1929**  
ST DENIS RIVER  
RICHELIEU-P.Q.  
**1929**

24 QUEBEC-P.Q.

— ST-HYACINTHE, P.Q. —

ST-HUBERT P. Q.  
SUCC. LAFLECHE

Q. HULL-P.Q. HULL-P.Q.-  
1929 1929  
MAR MAR  
10 10  
PM PM

## Oblitérations d'urgence (Emergency Markings)

Oblitérations passe-partout utilisées exceptionnellement lors d'une perte des timbres-à-date réglementaires. Ce type d'oblitération ne se rencontre pas fréquemment. Comme il s'agit souvent de marques postales affectées d'un bureau de poste à un autre, le nom du bureau de poste est remplacé par "timbre temporaire" ou "emergency". Nous y retrouvons toutefois le nom du district postal.



## Oblitérations commémoratives ou illustrées (Commemorative Cancellations)

Il s'agit d'oblitérations temporaires soulignant un événement ou un anniversaire. Aujourd'hui très répandues, la plupart des plis premier jour en sont revêtus.



## MÉCANISATION

### Oblitérations mécaniques (Cancelling machines)

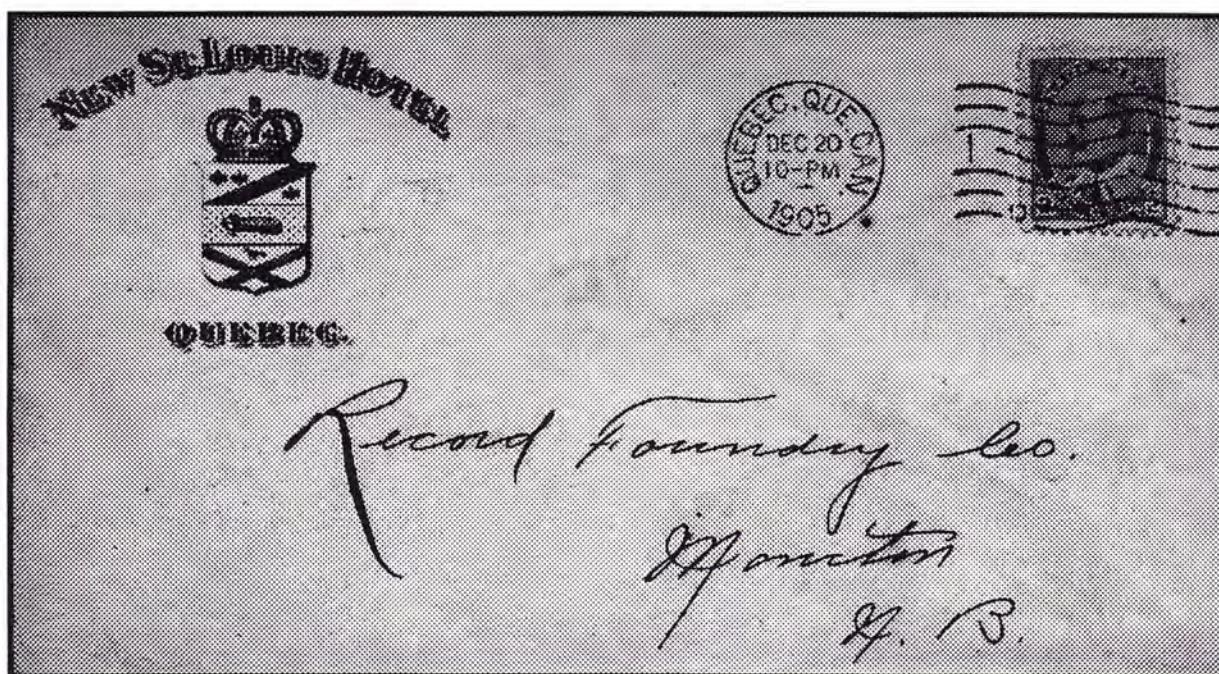
Au fur et à mesure du développement du service postal, l'augmentation de la productivité constitue un élément important dans le choix des appareils servant à traiter le courrier. Plusieurs entreprises ont compétitionné au cours des années pour obtenir des Postes canadiennes des contrats dans le but de doter celles-ci de machines toujours plus performantes. De l'oblitérateur initial "Imperial" à la machine multifonctionnelle à empreinte à jet d'encre actuelle, la mécanisation et, devrait-on dire, l'informatisation ont mis en évidence une série d'entreprises "qui ont laissé leurs marques" en marcophilie québécoise.

Le développement du trafic postal au Canada étant de plus en plus important, les Postes mettent en service, en mars 1896, à Montréal, des machines à oblitérer électriques. À l'origine, les marques

apposées à l'aide des machines de marque "Imperial" sont d'abord linéaires.



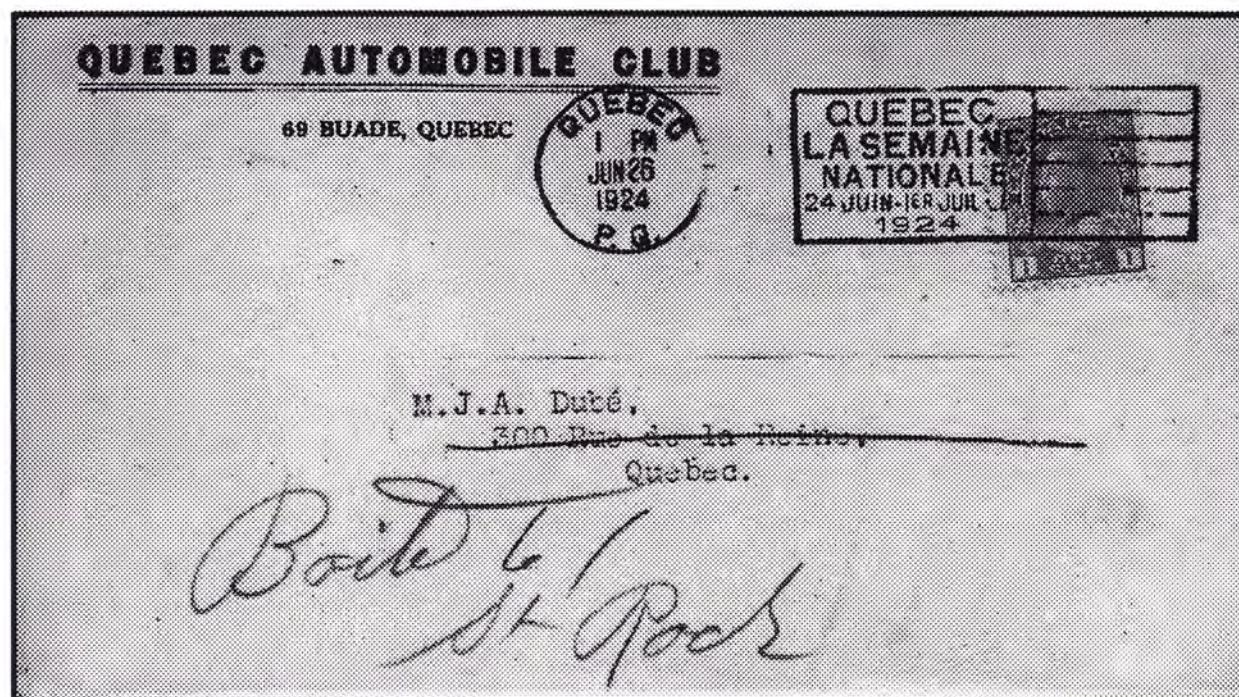
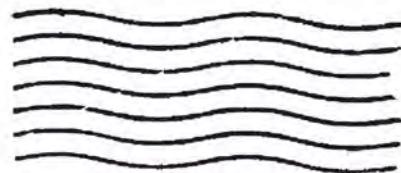
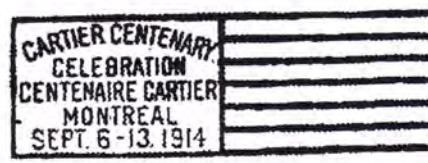
Puis, dès le 21 mars 1896, apparaît la première marque mécanique à motif de drapeau, une catégorie de marques postales mécaniques qui a attiré bon nombre de marcophiles. Les types et sous-types sont très nombreux.



À partir de 1902, la majorité des bureaux de moyenne et grande importance ont été dotés de machines à oblitérer de type IPSC (International Postal Supply Company).

En 1902, un nouvel intervenant entre en lice, l'International Postal Supply Co. Les marques postales produites par ses machines n'auront pas au début l'attrait des précédentes; ses simples champs de lignes ondulées présentent plutôt un aspect monotone qui n'aura la ferveur que de quelques spécialistes. À partir de 1912, des messages dans la partie oblitérante apparaissent et naissent ainsi les flammes publicitaires.

En 1919, le contrat de l'International prend fin et la compagnie Universal Stamping Machine Co. prend la relève. Les marques postales produites par ses machines se distinguent des précédentes par la désignation de la province dans la partie inférieure et le positionnement de l'année dans la partie centrale du dateur. La Columbia Postal Supply Co. réussit également à placer des machines dans quelques bureaux de poste.

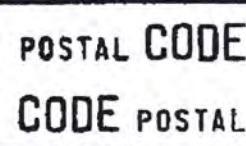
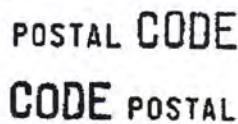
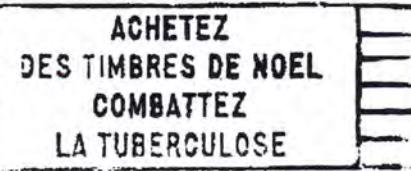


Oblitération mécanique avec flamme publicitaire produite par une machine de type Universal.

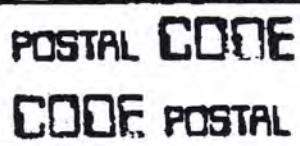
La Pitney-Bowes allait ensuite occuper le marché pendant une bonne vingtaine d'années tant dans le domaine des machines à oblitérer que dans celui des machines à affranchir.



(dateur muet)



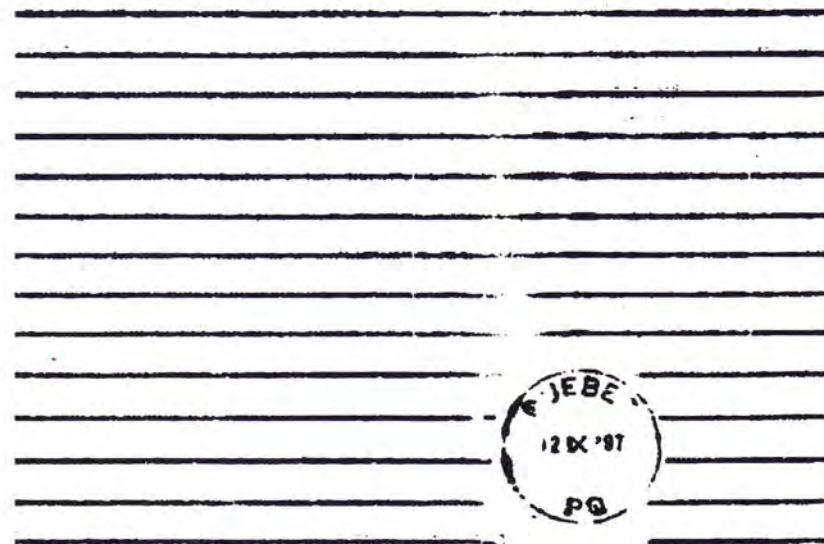
Elles seront peu à peu remplacées par les machines à oblitérer IPS (International Peripheral System Company) qui apparaissent en 1970. La mention de la province est variée: P.Q., QUE., QUEBEC et éventuellement le code postal. Tous les caractères du dateur étant mobiles, les erreurs sont nombreuses: dates à l'envers, absence d'une indication, etc.



Apparues fin 1983, les marques Klussendorf émanent de machines allemandes conçues pour oblitérer des enveloppes de toutes dimensions. Ce sont surtout les bureaux de poste de petite et moyenne importance qui en furent munis.



Enfin, quelques marques de fabrication locale existent, utilisées sur divers types de machines et créées afin de permettre l'oblitération des grands objets plats.



603 HRC 150 980402 09:11 / / / / /  
POSTAL CODE/CODE POSTAL / / / / /

## Codes barres

Marques phosphorescentes ou fluorescentes, de couleurs diverses, imprimées ou apposées par les machines de tri électroniques, afin de codifier le code postal et d'autres informations utilisées pour le tri automatique et l'acheminement du courrier.

Code barre à marques jaunes  
et numéro d'opérateur (8)



32

Code barre à marques jaunes  
et numéro d'opérateur (32) sur le côté



22

Code barre à marques jaunes  
et numéro d'opérateur (22) sur le côté  
ainsi que la lettre d'identification de la  
ville d'origine (U = Québec)



Code barre à marques orange



Code barre à marques orange  
appliquées au verso

---

## Marques à jet d'encre (Jet Ink Markings)

Introduite au Canada en septembre 1993, ces marques sont apposées sur le courrier pour en vérifier la date et l'heure exactes du traitement postal en même temps que pour l'oblitération des timbres-poste. Utilisées dans les principaux centres de tri des régions de Montréal et de Québec. De très nombreuses variétés existent. Les textes pouvant être programmés à volonté, nombreuses sont les erreurs de composition, de frappe ou d'orthographe.

112 H4T 1A0 931217 08:00

101 H3C 1S0 970110 06:45

POSTE CANADIEN/CANADA POST

RECEIVED IN CANADA MAIL CENTER  
AT 10:00 AM ON JANUARY 11, 1997  
BY CANADA POST

112 H4T 1A0 940208 20:04

115 G1K 3W0 960220 03:52

Pour souligner des événements spéciaux ou des campagnes publicitaires d'organismes de charité, un message y prend quelquefois place.

101 H3C 1S0 971024 22:53

TIMBRES / STAMPS

115 G1K 3W0 950715 15:10

MEDIEVALES DE QUEBEC - 9 AU 13 AOUT 95

100 H3C 1S0 960912 07:03

ALPHABETISATION/LITERACY

## Affranchissements mécaniques (Meters)

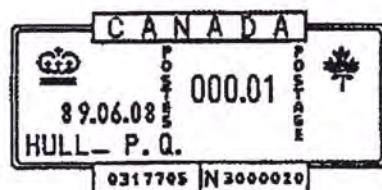
Impressions apposées sur des envois postaux, directement ou sur un support papier, à l'aide d'une machine spéciale munie d'un compteur, qui facilite l'affranchissement du courrier pour en signifier la partance et le montant du port. L'usage s'est généralisé à partir de 1923. Les marques sont apposées le plus souvent en rouge, mais à l'origine, le vert et le bleu étaient fréquents. Utilisées soit par les Postes, soit par le public avec redevance à la poste. Un message publicitaire ou commémoratif, une devise ou une adresse retour y prennent souvent place.



Affranchissement mécanique multiple:



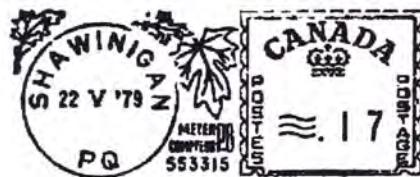
À partir de 1988, les agences postales sont munies de machines à affranchir Nixdorf, qui impriment des étiquettes autocollantes.



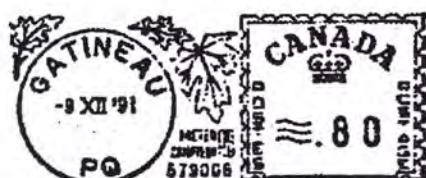


*Mon style de ville*

VOTRE PARTENAIRE  
EN AFFAIRES...  
**VOTRE C.A.**

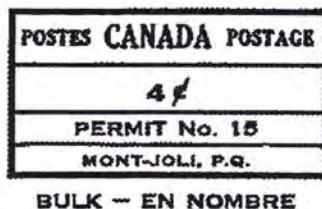


**Festival de  
montgolfières**  
*de Gatineau*  
4 AU 7 SEPT. 1992



## Courrier en nombre (Bulk Mail)

Le courrier en nombre ou de 3e classe existe depuis 1867. Dès lors l'on pouvait bénéficier d'une réduction de taxe lors de l'envoi d'une quantité importante de courrier. Astreint à quelques règles de base telle que l'uniformité de l'envoi, l'utilisateur affranchit généralement avec un permis ou un affranchissement mécanique.



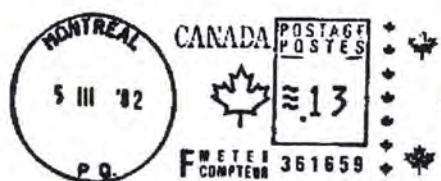
EN NOMBRE  
**BULK**



**EN  
NOMBRE**



**3ème CLASSE  
EN NOMBRE**

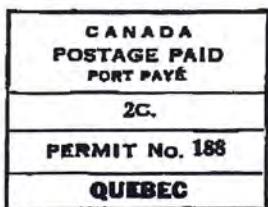
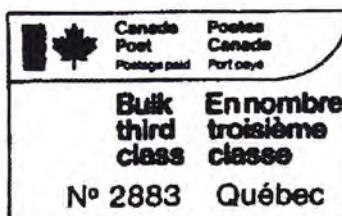


**COURRIER EN VRAC  
BULK MAILING**



## Permis postaux (Postal Permits)

Une impression sur l'envoi qui indique le numéro d'autorisation postale d'un grand utilisateur. Cet usage, généralement associé à l'envoi en nombre, est autorisé depuis 1903. Imprimé soit directement sur l'envoi, soit sur un support de papier, une étiquette encollée ou parfois apposée au tampon.



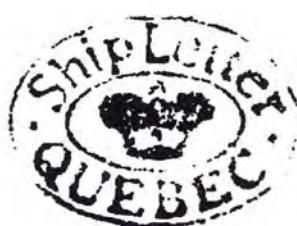
# **SERVICES POSTAUX PARTICULIERS**

## **Marques de la poste maritime et fluviale (Ship Marks)**

Les premières marques postales maritimes se rencontrent exclusivement sur du courrier en provenance d'outre-mer. La première marque au tampon de ce type semble être apparue à Québec en 1793.

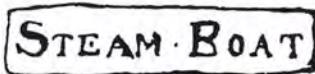


Puis la diversité des marques augmente. Les marques ci-dessous illustrées ont été en service de 1801 à 1843. Elles sont rares.

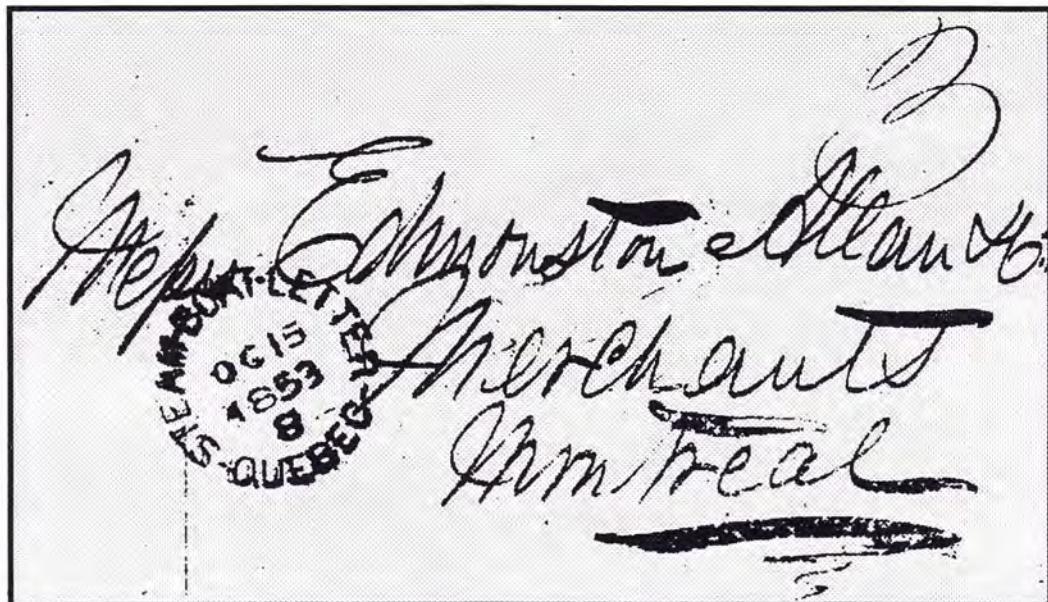


En 1809 fut inauguré un service postal non officiel par bateau à vapeur entre Québec et Montréal. On rencontre dès 1817 des lettres revêtues de la marque Steam Boat (Bateau à vapeur). Ces marques sont rares.

STEAM BOAT



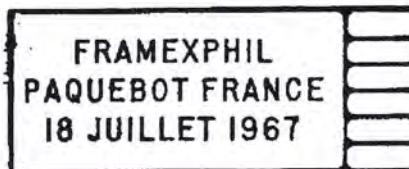
Vers 1821, l'administration postale installe des boîtes aux lettres sur les bateaux à vapeur. Puis, en 1841, de véritables bureaux de poste sont installés à bord des vapeurs qui effectuent un service quotidien entre Québec et Montréal.



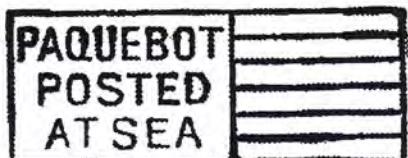
Au XXe siècle, certaines lignes fluviales furent munies de cachets à date.



M. V. JEAN BRILLANT



Enfin, certaines règles régissent le courrier international arrivant par bateau et permettent aux passagers de poster leur courrier à bord. Ces lettres peuvent être affranchies au moyen de timbres-poste du pays d'origine du bateau ou du pays où ce dernier aborde. Pour justifier l'usage d'un timbre-poste d'un autre pays, le bureau de poste de Québec est muni d'une flamme spéciale à cet effet.



Déposé en mer  
Mailed on high Seas.

Posted on board the British  
ship "Empress of Canada"  
on the High Seas.



Date.....

Mr. Jesse Burgess Thomas  
31 North Street  
Georgetown, Massachusetts  
United States of America

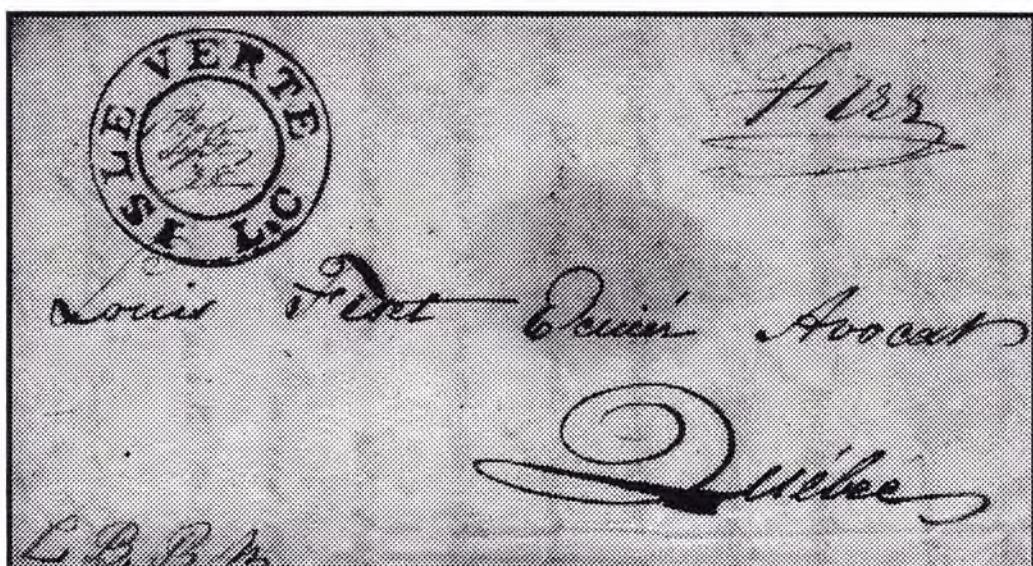
## Marques de franchise (Free Markings)

La franchise est une exemption de taxe postale accordée par la loi à certaines personnes. D'abord manuscrites, les franchises sont accordées aux maîtres de poste, dès 1820, qui restent les seuls, jusqu'en 1844 à pouvoir en bénéficier. De 1855 jusqu'à la Confédération, toute la correspondance de la Législature du Haut et du Bas-Canada était gratifiée de ce privilège. Après 1867, elle n'était accordée qu'aux services du gouvernement fédéral. En dehors du courrier administratif lié au service postal, de nos jours, ont droit à la franchise: le gouverneur-général et son secrétaire; le président

et le greffier du Sénat et de la Chambre des communes, le bibliothécaire parlementaire et son assistant; les sénateurs ainsi que les députés. De plus, des dispositions spéciales prévoient la franchise pour les envois en braille.

L'emploi de marques spécifiques pour signifier la franchise postale se généralise à partir de 1830. Frappées en rouge, noir ou vert, elles sont généralement accompagnées, pour fins de vérification, des initiales, de la signature et/ou titre de l'expéditeur. Des marques préimprimées sont aussi utilisées, surtout pour les affaires des postes.

FREE      FREE



FOR OFFICIAL USE ONLY  
COURRIER OFFICIEL

O. H. M. S.  
S. S. M.

FREE  
IF MAILED IN CANADA  
FRANC DE PORT  
SI POSTÉ AU CANADA

(This envelope is entitled to pass through the mails free of postage under section 18 (16) of the Canada Elections Act.)

(La présente enveloppe est admise à la franchise postale en vertu de l'article 18 (16) de la Loi électorale du Canada.)

No postage required  
Pas nécessaire d'apposer de timbre

*On Post Office Business.*  
12 Jan 1774

*Free*  
*E.L. Gray*

En juillet 1855, la franchise est accordée à la correspondance gouvernementale. À partir de cette date, les marques sont nombreuses et variées.



NO POSTAGE REQUIRED  
UNDER SECTION 18(16)  
OF THE CANADA  
ELECTIONS ACT

ADMISE À LA FRANCHISE  
POSTALE EN VERTU DE  
L'ARTICLE 18(16) DE LA  
LOI ÉLECTORALE DU CANADA

CANADA  
POSTAGE FREE  
PORT PAYÉ

**POST OFFICE DEPARTMENT.**  
**OFFICIAL BUSINESS.**

*To the*

**POSTMASTER**

*At:*

*St Joseph \_\_\_\_\_  
Beaure \_\_\_\_\_*

County of

SIDNEY SMITH,  
Postmaster General.



**Marques de l'Assemblée législative  
et du Conseil législatif  
(Legislative Assembly and Legislative  
Council)**

Des bureaux de poste ont été ouverts dans les édifices gouvernementaux au bénéfice des élus qui bénéficiaient de la franchise postale durant les sessions. Peu courantes, toutes ces marques sont recherchées.



**Marques du Parlement provincial**



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

DÉPARTEMENT DU  
SÉCRÉTAIRE DE LA  
PROVINCE (QUÉBEC.)

## Marques de recommandation (Registration Markings)

La première forme de lettre recommandée est autorisée en 1827. Il s'agit de la "Money Letter" ou "Lettre d'argent". Il est dès lors possible d'inclure des billets de banque ou des valeurs dans les lettres en toute sécurité. Les premières marques sont manuscrites.

Le 31 mars 1855 est introduit le système de recommandation. Les marques sont d'abord linéaires.

REGISTERED

enregistrée

(money letter)

Lettre d'argent

REGISTERED

REGISTERED

Lettre d'argent

REGISTERED

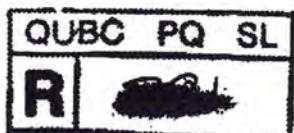
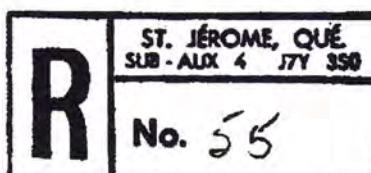
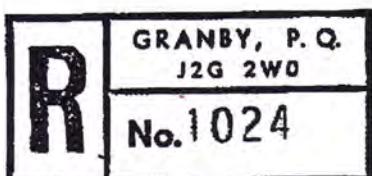
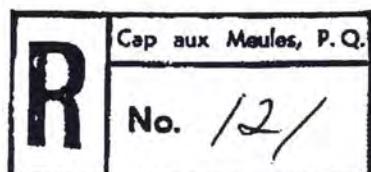


En 1833, apparaissent les marques linéaires au tampon, frappées le plus souvent en noir.

MONEY LETTER

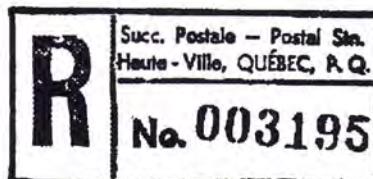
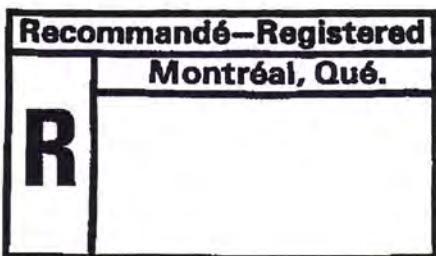
Puis, à partir de 1875, est introduite la marque dans un ovale typique aux envois recommandés, suivie du timbre rectangulaire qui a subi de multiples évolutions. On en retrouve des variantes particulières typiques à de grands utilisateurs.



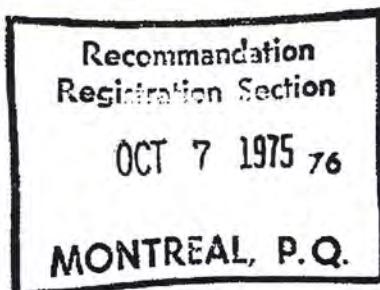
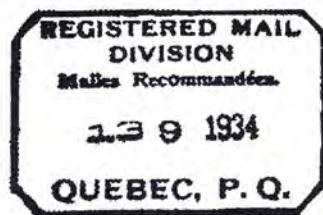


SENNETERRE P.Q.

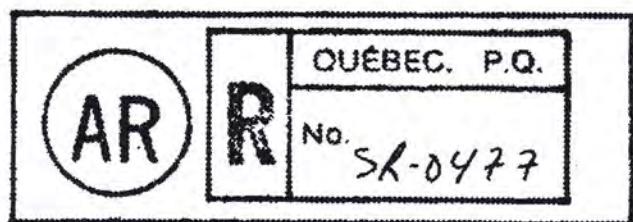
**R** *4/2 B*



La diversité de ces marques est grande, d'autant plus que plusieurs services postaux, en l'occurrence la poste ferroviaire, étaient habilités à effectuer la recommandation. Voici quelques marques à titre d'exemple; il y en a d'autres, évidemment.

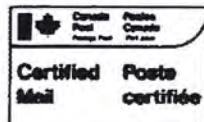


En 1879 est introduit le service des accusés de réception. De nouvelles marques apparaissent. L'accusé de réception accompagne le courrier recommandé lorsque requis par l'expéditeur.



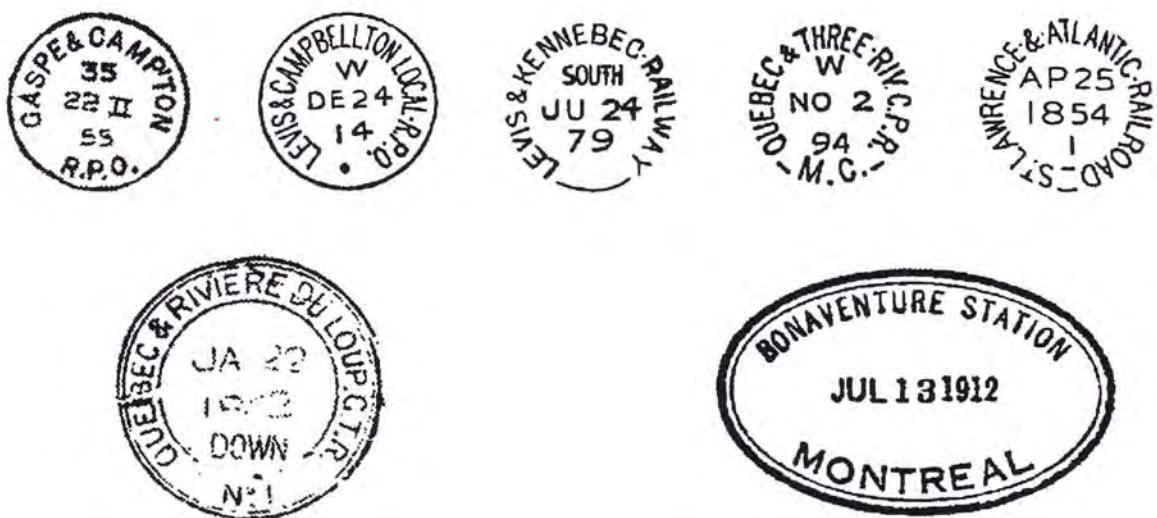
CARD SENT CARTE EXPÉDIÉE	SEN - 2 107
FINAL NOTICE DERNIER AVIS	
RETURN ON RETOURNEZ LE	

### Marques de la poste certifiée



## Marques de la poste ferroviaire (Railway Post)

Le premier bureau de poste ambulant (on entend par là un véritable bureau de poste installé à bord d'un train où était trié et oblitéré le courrier) fut introduit au Canada en 1854 entre Niagara et London. Ce service connut ses heures de gloire dans les années 1940-1950 et cessa en 1971. Les marques sont très variées. Plusieurs de ces marques sont aux types communs ( cercle brisé, cercle simple, encadré, etc.), mais on y retrouve comme pas ailleurs une grande variété et de nombreuses marques spécifiques. Illustrons à titre d'exemples:



## QUE & THREE RIVERS

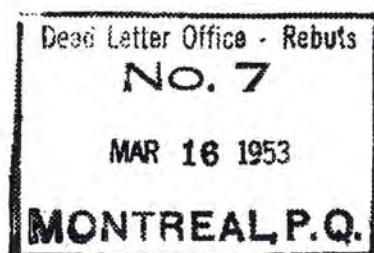
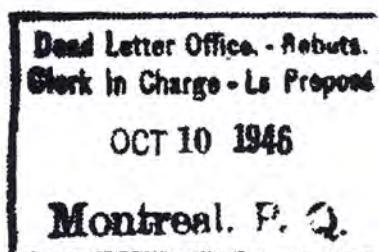
## Marques de la poste par cométique

La poste par cométique, c'est le transport du courrier par traîneau à chiens. Il s'agit là d'un service typique aux régions nordiques. Ce service est peu connu des marcophiles en général. On doit cette méconnaissance à la rareté, pour ne pas dire à l'absence de tampons officiels utilisés pour signifier ce mode de transport.

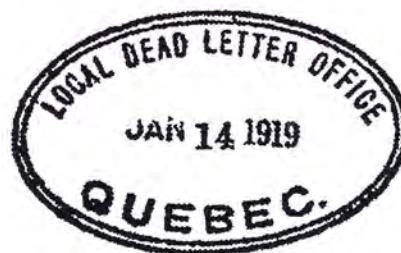
*Par cométique  
By Labrador dog  
team mail*

## Marques des bureaux des rebuts (Dead Letter Office Markings)

Lorsqu'un objet postal, pour quelque raison que ce soit, ne peut atteindre son destinataire et ne peut être envoyé à son expéditeur, il est acheminé au bureau des rebuts ou lettres mortes où des recherches sont entreprises pour retracer le destinataire ou l'expéditeur. À partir de 1875 se généralise l'emploi de cachets spécifiques pour identifier le courrier requérant ce service.



Received open at Dead  
Letter Office Montreal.



DISTRICT DEAD LETTER OFFICE,  
BUREAU CENTRAL DES REBUTS.  
Quebec, P. Q.

RECEIVED AT D. L. O. QUEBEC.  
IN THIS CONDITION  
REQU AU BUREAU DES REBUTS, QUEBEC  
DANS LA PRÉSENTE CONDITION

RECEIVED AT MONTREAL D. L. O.  
IN DAMAGED CONDITION.

DEAD LETTER OFFICE  
MONTREAL

UNDELIVERABLE MAIL OFFICE  
BUREAU DES REBUTS  
MONTREAL, CANADA  
H3C 2HO

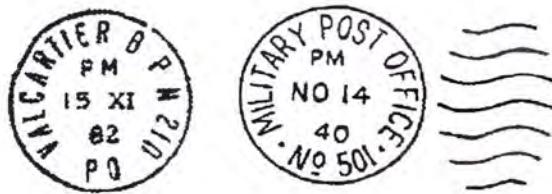
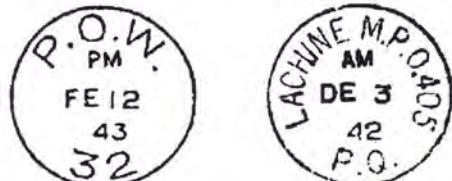


## Marques de la poste militaire (Military Post)

Bien que des tarifs militaires privilégiés aient été introduits dès la fin du XVIIIe siècle, les premières véritables marques postales et oblitérations militaires apposées au Québec datent du début du présent siècle. Le premier bureau de poste de campagne fut inauguré en juin 1909 au camp Niagara en Ontario. Au Québec, quelques camps d'entraînement, comme ceux de Saint-Jean-d'Iberville, de Lévis ou de Trois-Rivières reçurent des marques comme ci-dessous illustrées.



Par la suite, les marques postales militaires deviennent très variées et empruntent aux types des marques et oblitérations des bureaux réguliers.



La signification de certaines abréviations que l'on peut y retrouver, le plus souvent anglaises, n'est pas superflue:

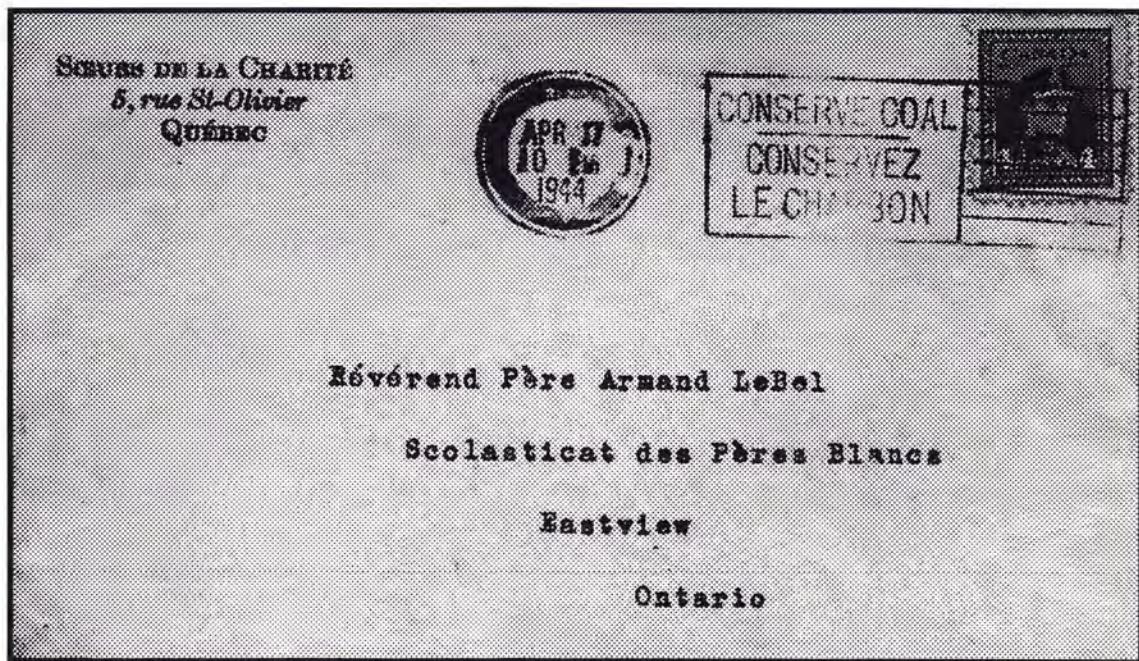
- B.P.M. = Bureau de poste militaire
- B.P.O. = Base Post Office
- C.A.P.O. = Canadian Army Post Office
- C.F.B. = Canadian Forces Base
- F.P.O. = Field Post Office
- M.P.O. = Military Post Office
- C.F.P.O. = Canadian Forces Post Office
- R.C.A.F. = Royal Canadian Air Force



FIELD POST OFFICE

Durant la Seconde Guerre mondiale, par mesure de sécurité, des oblitérations muettes ont été utilisées dans certains bureaux à l'importance géographique stratégique. Souvent toutefois, une adresse de retour sur l'enveloppe nous permet d'identifier tout de même le bureau d'origine de l'envoi.

**Albert Michaud**  
Marchand Général  
RIMOUSKI — Qué.



### Censure militaire (Postal Censorship)

À partir de la Première Guerre mondiale, des bureaux de poste canadiens furent habilités à effectuer la censure du courrier pour veiller à ne pas fournir de renseignements stratégiques à l'ennemi. Bien que le centre de censure soit Ottawa, les bureaux de poste de Québec, Montréal et Sherbrooke furent munis d'un personnel spécialement recruté pour effectuer la censure du courrier.

Peu de marques spécifiques ont été utilisées. En général, après ouverture, les lettres étaient cachetées d'une bande autocollante.

PASSED BY CENSOR DB/8

CENSORED

CENSORED  
*Lcb*  
W.D.C.S.

## Marques de la poste aérienne (Air Mail)

C'est le 24 juin 1918 que fut effectué le premier transport officiel de courrier par voie aérienne au Canada. Un biplan Curtis JN4 piloté par le capitaine Brian Peck transporta 124 lettres de Montréal à Toronto.

CURTISS-REID AIRWAYS LIMITED  
ST. FELICIEN, LAKE ST. JOHN, QUE.



AIR POSTAGE PAID  
PORT AERIEN PAYE

Cependant c'est surtout au cours des années '20 et '30 que se développa ce service qui ne donna pas lieu à une éclosion de marques postales spécifiques. On retrouve toutefois des marques manuscrites, des cachets illustrés semi-postaux et des marques de compagnies aériennes apposés sur les lettres.

*Envoyé du Capt L Pacific  
Ingénieur En charge  
Expédition - Obalakki tenuy Ag's  
29/3/28 Chibougamau  
P.Q.  
H.M. Pisarre  
Pilot.*



SEPT ILES - HAVRE ST. PIERRE  
FIRST OFFICIAL FLIGHT  
PREMIER PARCOURS OFFICIEL



## Marques d'aéroports (Airport Marks)

A.M.F. est l'abréviation anglaise signifiant "Air Mail Facilities". Il s'agit de bureaux d'acheminement localisés dans les aéroports. Ces marques ont surtout été utilisées, au Québec, dans les aéroports de Montréal, Saint-Hubert et Mirabel.



## Marques de la poste aux colis (Parcel Post Marks)

La poste aux colis fut introduite au Canada en 1855. Souvent, à la mention manuscrite, le plus souvent de la main de l'expéditeur, est associée une oblitération spécifique.



INSURED PARCEL  
Colis Assuré

DEC 28 1922

No.....  
SHERBROOKE, P.Q.



Parcel Post



Papiers judiciaires }  
par poste à frapets }

## Marques des mandats-poste (Money Orders)

Le service des mandats-poste est introduit au Canada en 1855. Par contre, les premières marques se rapportant à ce service n'apparaissent que dans les années 1910. Ce n'est cependant qu'en 1923 que l'administration postale attribue à chaque bureau un numéro que l'on allait retrouver plus tard sur des marques postales. La numérotation fut attribuée par ordre alphabétique de bureau à l'intérieur de chaque province.

Les MOOD (Money Order Office Dater) sont utilisés régulièrement durant les années 1930. Il s'agit d'oblitérations circulaires en caoutchouc d'un diamètre variant de 24 à 30 mm. De couleurs variées, elles apparaissent en 1928-1929. Une virgule suit habituellement le nom du bureau.



Les marques MOTO (Money Order Transfer Office) commencent à être fabriquées en 1927, mais leur utilisation sur les enveloppes est plutôt rare avant les années 1940. De fait elles auraient été conçues pour dater les mandats-poste et autres reçus. De forme rectangulaire, avec ou sans cadre, et de dimensions variées, elles sont, en général, plus petites que les MOON qui les remplaceront. Couleurs variées.

QUEBEC, P.Q.  
2 JUL 1951  
HAUTE-VILLE

STE. MARTHE  
de GASPE,  
FEB 1 1939  
P. Q.

MONTREAL  
CARTIERS,  
JAN 7 1935  
P. Q.

Québec, P. Q.  
SEP 9 1949  
- 3 -

Des marques linéaires, habituellement de 4 à 9 mm. apparaissent à la fin des années 1920. Ce sont des numéros financiers utilisés tant par les

bureaux comptables que non comptables. L'utilisation de ces marques pour oblitérer les timbres-poste sur enveloppe peut être considérée comme rare.

**7474 X482 53117**

L'abréviation anglaise MOON signifie quant à elle "Money Order Office Number". Tous les bureaux de poste émettant des mandats-poste en sont pourvus à partir de 1950. Ces marques resteront en usage jusqu'aux années 1970. En principe ces marques administratives ne doivent être apposées que sur les reçus. Or, il arrive très souvent que les maîtres de poste s'en servent comme oblitération. Chaque bureau émettant des mandats-poste se voit assigner un numéro spécifique. Il existe deux nomenclatures, la première à quatre chiffres, la seconde à cinq chiffres. Au Québec, la première, à quatre chiffres, va de 0001 à 1999. La seconde comprend les numéros d'ordre suivant pour le Québec: 15 000 à 16 999; 43 000 à 44 999; puis 70 000 à 77 999. La forme, la dimension et la couleur des cachets sont très variables. Remplacés par les POCON.

1420  
STE. GENEVIEVE  
de BATISCAN  
JAN 28 1952  
P. Q.

43490  
HEBERTVILLE  
POSTAL AGENCY No. 1  
APR 30 1952  
P. Q.

76418  
ST-JOSEPH  
de LEPAGE  
SEP 18 1951  
P. Q.

0213  
CHUTE AUX  
OUTARDES  
P.Q.

Une nouvelle série de chiffres est introduite au début des années 1970. Les oblitérations ainsi créées sont appelées POCON (Post Office Computer Organization Number). Elles comportent six chiffres. De dimensions très variées, ces marques prennent le plus souvent la forme carrée encadrée et non encadrée. Dans les années 1980-1990, on constata des variantes plus importantes de formes rectangulaires et circulaires. Les POCON sont devenus les marques postales manuelles les plus courantes après le traditionnel cercle simple métallique. Serait-ce le dernier type de marque postale manuelle d'usage général devant laisser la place aux marques mécaniques ?

**270466**

16 V 1988

BON CONSEIL,  
P.Q. J0C 1AO

**274127**

SUB-AUX 4

30 VI 1980

ST. JÉRÔME, QUÉ.  
J7Y 3S0

**191272**

CHICOUTIMI #7  
P.Q.

**278270**

V 4 1977

JOUTEL  
P. Q.

**273724**

22 OCT 1987

RIVIÈRE-BEAUDETTE, QC  
J0P 1R0

**231541**

1997 01 07

MONTREAL  
PQ

**231673**

DÉPÔT 'A' 4

15 IV 1991

715 PEEL  
MONTREAL, QC  
H3C 2H0

**275069**

B.P.M. - M.P.O. 204

21 JAN 1994

RICHELAIN, P.Q.  
J0J 1R0

DEGELIS, PQ

1  
II 1980

187750

**228656**  
= 166 =

JULY 21 1980

MONTREAL, P.Q.



## Marques de facteurs (Carriers Marks)

Bien que la poste locale (à l'intérieur d'une ville) date des origines du service postal, ce n'est qu'en 1874 qu'apparaissent les premières marques spécifiques à ce service. Montréal fut la première ville au Canada, et la seule au Québec à utiliser des marques spécifiques. Dès 1874, la ville fut divisée en quatre secteurs, desservis par des bureaux de réception:

N.R.H. = North Receiving House

W.R.H. = West Receiving House

E.R.H. = East Receiving House

Head Office = Bureau principal

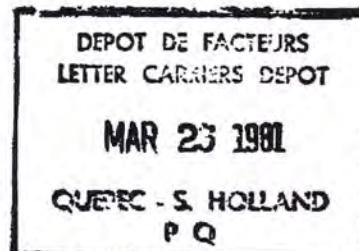
Puis chacune des distributions et levées de facteurs sont indiquées par des marques spécifiques. À partir de 1875, des petits cachets de diamètres variés furent introduits. Leur usage fut généralisé jusqu'au début du XXe siècle.



Enfin, plusieurs types de cachets apparaissent. L'abréviation L.C.D. signifie Letter Carrier Depot (Dépôt de facteurs).

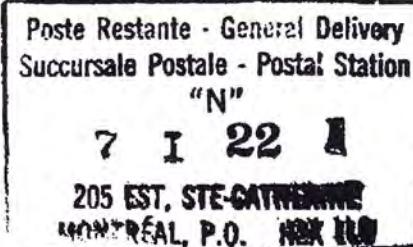
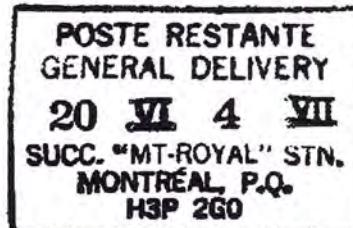
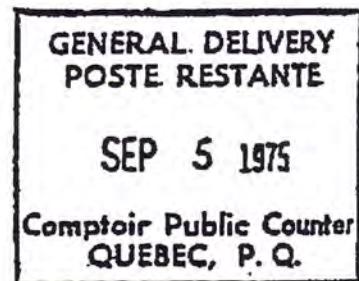
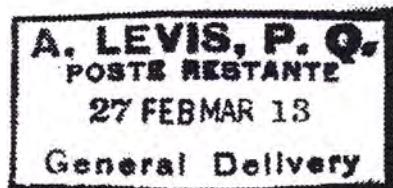


Par la suite, les bureaux de facteurs reçoivent des marques très variées.



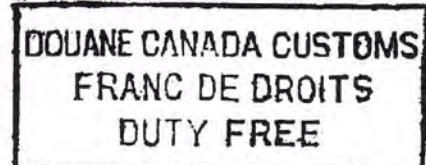
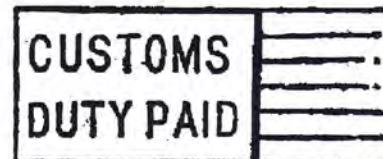
## Marques de la poste restante (General Delivery)

Marques apposées sur le courrier distribuable au destinataire en personne au bureau de poste.



## Marques de la douane postale (Postal Customs)

Marques apposées sur le courrier commercial en provenance de l'étranger faisant foi de l'inspection douanière, de la franchise ou de l'acquittement des droits de douanes.



FOR CUSTOMS



Possed for export,  
value about 10.00  
98 Tonle St.  
Stansfield Ave.,

LEARED CUSTOMS  
2 DEDOUANE 2  
QUEBEC, P.Q.

## Marques de livraison spéciale ou par exprès (Special Delivery)

Le service de livraison spéciale ou par exprès est instauré au Canada en 1898. À l'origine, une surtaxe de 10 cents ajoutée à l'affranchissement de base permettait une livraison à domicile dans certaines villes importantes, dans un délai restreint. C'est sur le courrier par livraison spéciale que les marques de type horodateur virent le jour.



## SPECIAL DELIVERY LIVRAISON SPECIALE



Livraison par expres  
Special Delivery,



## XPress Post



## Intelpost

Service créé à la fin des années '70. Il s'agit d'un service de courrier électronique offert par tous les bureaux importants qui correspond à l'ancêtre du télécopieur. Les marques sont généralement apposées en rouge.



## Telepost

Service prioritaire de courrier électronique instauré en 1972. Le client qui désire utiliser ce service n'a qu'à fournir une liste informatisée des noms et adresses de ses correspondants, ainsi que le message qu'il désire expédier.

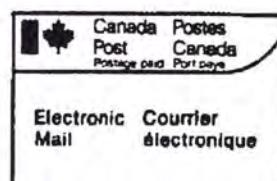


Transmis par les  
Télécommunications CNC  
et livré par Postes Canada



## Courrier électronique

Existe depuis 1987 à Montréal. A pris la relève de Telepost.



## MARQUES ANNEXES

Par marque annexe, on entend toute marque postale apposée sur du courrier pour en expliquer un cheminement particulier. Leur variété est prodigieuse.

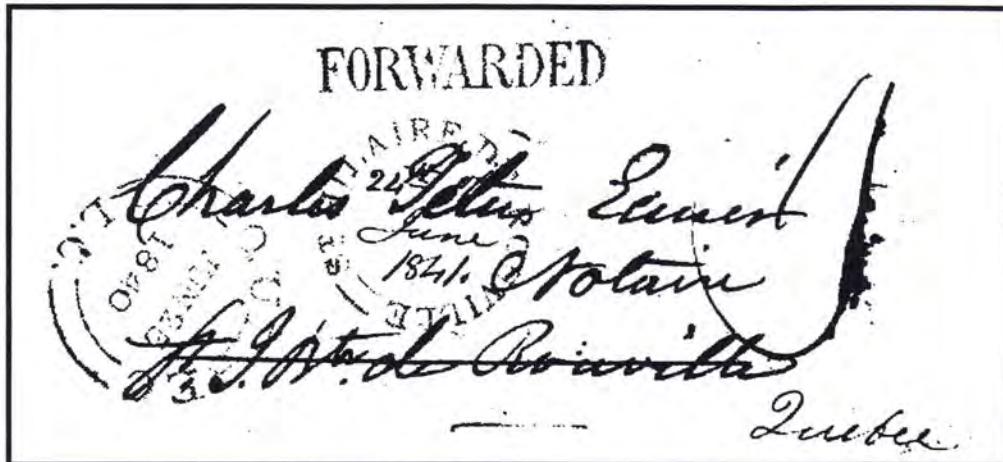
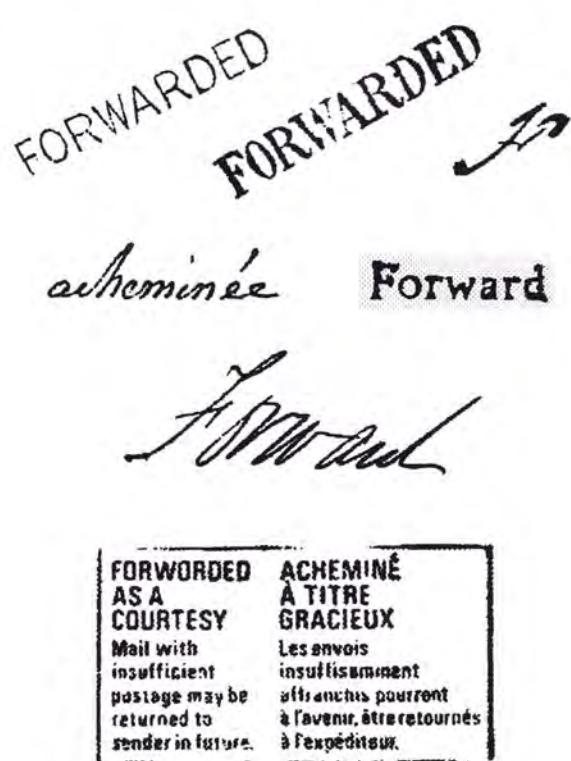
### Marques En route (Way)

D'abord manuscrite, puis au tampon, la marque WAY était apposée sur les lettres remises en main propre au courrier lors de son passage dans une localité. Les lettres ainsi levées étaient mises dans un sac spécial "WAY BAG" et devaient être déposées au bureau de poste suivant. Elles se retrouvent sous différentes formes, de 1763 à 1875. Très exceptionnellement, ces marques ont servi d'oblitérateur.

Way  
WAY  
WAY

### Marques d'acheminement (Forwarded)

Indique que la lettre a été acheminée à destination malgré une insuffisance d'affranchissement ou parce que le destinataire est connu à une autre adresse.



## Marques de retard (Too Late Markings)

Les marques de retard (Too Late) étaient apposées sur la correspondance déposée au bureau de poste après la fermeture du sac ou après le départ du courrier. Ces marques qui apparaissent vers 1830 se rencontrent tout au long du XIXe siècle avec une version moderne.

*Too late*

TOO-LATE

*Too late*

*After Closing*

*Too Late*



Mailed After / Posté après  
Cut Off Time / L'heure limite

## Marques Call ou Advertised

Apposées sur du courrier non réclamé au bureau de poste par le destinataire.

Si l'on étudie quelque peu les marques postales modernes, on réalisera l'effort déployé par les autorités postales pour inciter les clients à bien préciser l'adresse du destinataire. Que ce soit le numéro civique de la rue, la zone postale (années '50) ou le code postal, l'administration postale a cherché à s'éviter les recherches pour l'acheminement du courrier. Mais au XIXe siècle, à défaut d'un système adéquat d'adresse, on dut avoir recours à l'annonce et des marques postales particulières y sont rattachées.



**ADV.**

NOT CALLED FOR

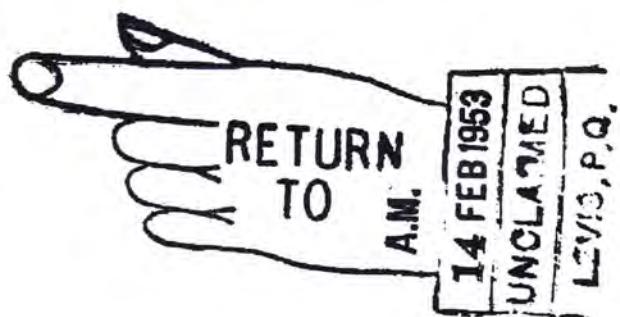
CALL

ADVERTISED  
AND  
NOT CALLED FOR

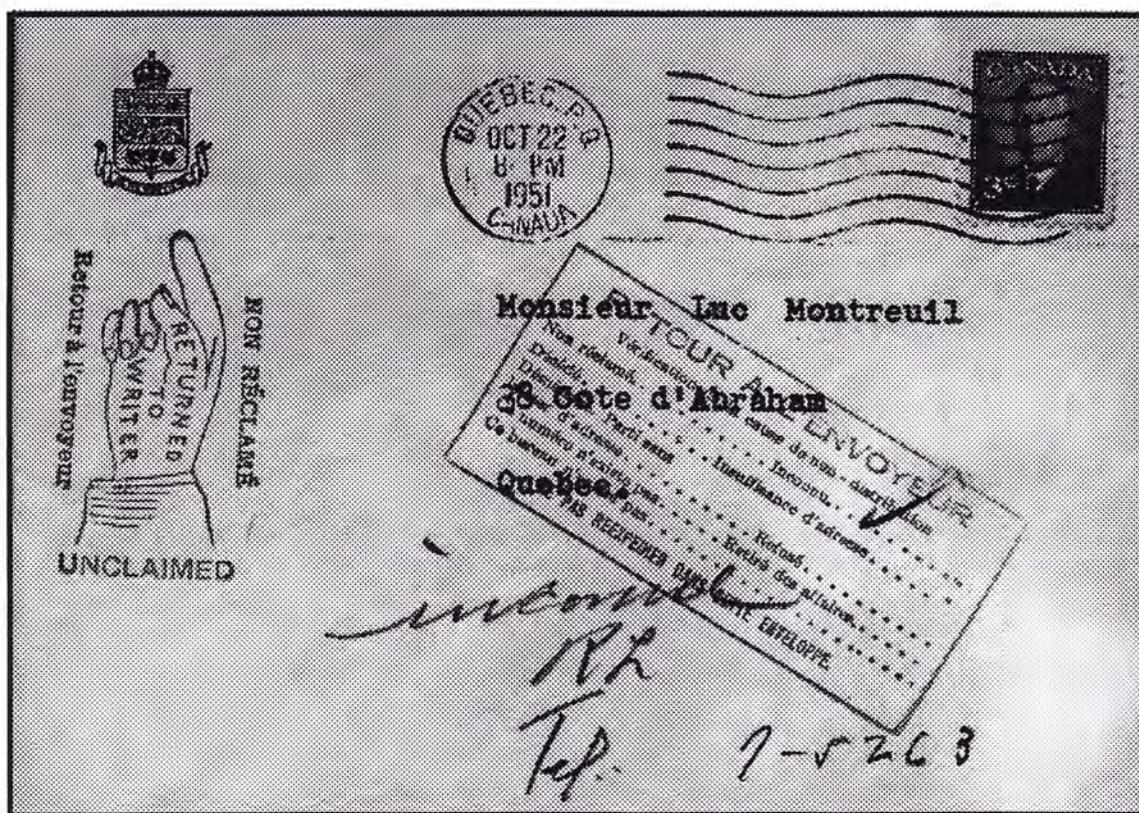
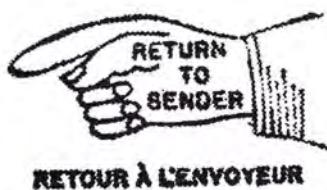
NOT CALLED FOR  
NON RÉCLAMÉ

## Marques de retour à l'envoyeur (Return to sender)

Utilisées sur le courrier qui n'a pu atteindre son destinataire et qui est ré-expédié à l'envoyeur si son adresse de retour figure sur la lettre. Sinon la lettre était expédiée au bureau des rebuts qui investiguait davantage pour retracer soit le destinataire, soit l'expéditeur.



RETURNED  
FOR  
POSTAGE



## Marques annexes diverses

Les raisons de retour à l'envoyeur abondent et les marques postales annexes reflètent cette diversité.

Inconnu par Facteur  
Unknown by Carrier

Parti sans laisser d'adresse  
Left without giving forwarding address

CLOSED AGAINST INSPECTION  
FERMÉ DE MANIÈRE À  
EMPÊCHER LA VÉRIFICATION

Pas de tel numéro  
No such number

REFUSED  
REFUSÉ

PLUSIEURS DU MÊME NOM  
MORE THAN ONE IN DIRECTORY

REVOYÉ À

RETURNED FOR BETTER ADDRESS  
REVOYÉ POUR MEILLEURE ADRESSE

Firm not known in Montreal.  
Maison inconnue à Montréal.

RETURNED TO

RETURNED TO  
REVOYÉ À

SERVICE SUSPENDU  
TEMPORAIREMENT  
SERVICE TEMPORARILY  
SUSPENDED

*Moskovit*

MISSENT-TO

THE PERSON ADDRESSED IS  
BELIEVED TO BE ENGAGED IN A  
BUSINESS OF A FRAUDULENT CHARACTER  
L'ON CROIT QUE LE DESTINATAIRE  
EST ENGAGE DANS UNE ENTREPRISE  
D'UNE NATURE FRAUDULEUSE.

Décédé  
Deceased

NO POST OFFICE GIVEN  
BUREAU NON INDICÉ

**PAS DE SERVICE VIA ISRAËL**

(PAS DE SERVICE VIA ISRAËL)

NON-TRANSMISSIBLE  
CONTRARY TO POST REGULATIONS  
EN VERTU DU RÈGLEMENT DES POSTES

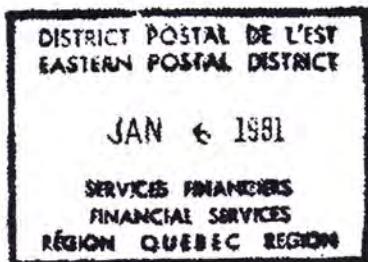
## Marques administratives

Sous cette rubrique, nous rangeons pêle-mêle des marques utilisées par les services postaux apposées en principe, sur la documentation interne. Il n'est cependant pas rare de rencontrer de telles marques sur le courrier, habituellement pour justifier une intervention quelconque.

**CHARGED**

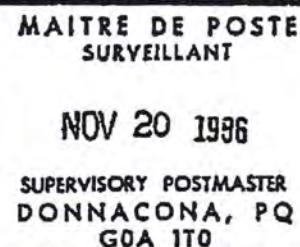
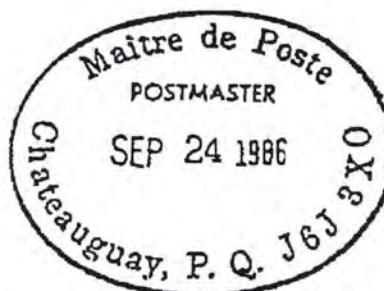
*A la charge du tiroir  
N° 292.  
P.R.*

**DEPECHES-LETTRES  
PAYS ETRANGERS  
QUEBEC, P.Q.  
G1K 3WO**



**FINAL NOTICE  
DERNIER AVIS**

QUEBEC HAUTE-VILLE  
500 EST GRANDE ALLEE  
QUEBEC, PQ  
GIR 2J0



Ouvert et assorti à Québec  
Opened and sorted at Quebec

## Marques relatives à l'intégralité du courrier

Courrier avarié, endommagé, reçu sans contenu... etc., etc., etc.

**Stamp Off**  
**Timbre Détaché**

Division de Montréal Division  
Réparation - Repair

10 AVR. 1995

ETL Centre-Ville LPP  
H3C 1S0

RECEIVED WITHOUT CONTENTS  
REÇU SANS CONTENU

**AVARIER PAR INCENDIE**  
**DAMAGE BY FIRE**

A.F.T. 5 1984

B. DE POSTE - POST OFFICE  
QUEBEC, PQ

Reçu avarié à  
Received damaged at **MONTREAL, P.Q.**

**RECEIVED IN DAMAGED CONDITION**  
**AT POSTAL STATION B.**

Received in damaged condition at:

Reçu endommagé à:  
Quebec (Haute-Ville) P.Q.

## Marques de spécifications d'adressage

Mail delayed  
Wrong postal code  
Please notify your  
Correspondent

Courrier retardé  
Code postal erroné  
Veuillez aviser vos  
correspondants

Courrier retardé  
code postal erroné  
Aviser vos correspondants

Mail delayed  
wrong postal code  
inform your correspondents

**COURRIER RETARDÉ**  
**CODE POSTAL ERROné**  
**AVISER VOS CORRESPONDANTS**

**MAIL DELAYED**  
**WRONG POSTAL CODE**  
**INFORM YOUR CORRESPONDENTS**

**VEUILLEZ UTILISER VOTRE CODE POSTAL**  
**PLEASE USE YOUR POSTAL CODE**

Please advise your correspondents  
of your correct postal address.  
Préparez de donner à vos correspondants  
votre adresse postale exacte.

No such street in  
**MONTREAL**  
Pas de rue de ce nom à

# BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Note: Cette bibliographie n'est pas exhaustive. Se reporter aux ouvrages de M. Cimon Morin (Bibliographies et Index) pour d'autres références non signalées ici.

## Ouvrages généraux

Canada Specialized Postage Stamp Catalogue 1987-88.  
Toronto, Canada Specialized Ltd., 1987, pp. III-XXIX.

The Encyclopaedia of British Empire Postage Stamps 1639-1952, Volume V - The Empire in North America. London, Robson Lowe Ltd, 1973. xvi-760p.

BOGGS, Winthrop S. The Postage Stamps and Postal History of Canada. Lawrence (Mass.), Quarterman Publications Inc., 1974,

CAMPBELL, Frank W. Canada Postal History. Royal Oak (Mich.), 1958.

CAMPBELL, Frank W. Canada Postmark List to 1875. Royal Oak (Michigan), 1958-1963.

DES RIVIÈRES, Guy. La première route postale au Canada (Le Chemin du Roy) 1763-1851. Sillery, Société d'histoire postale du Québec, 1981, 43p.

DES RIVIÈRES, Guy. Lettres sous le Régime français et premières marques postales du Bas-Canada. Société d'histoire postale du Québec, 1989.

GAGNÉ, Michel. Marques du Québec, période 1876-1907. Société d'histoire postale du Québec, 1990, 165p.

HUGHES, J. Paul. Proof Strikes of Canada. Vol. 3, 7, 10, 14 et 23. Kelowna, Robert A. Lee, 1989+.

JARRETT, Fred. Stamps of British North America. Lawrence (Mass.), Quarterman Publications Inc., 1975, 595p.

MORIN, Cimon. Philatélie canadienne: bibliographie et index 1864-1973. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1979, 281p.

MORIN, Cimon. Philatélie canadienne: bibliographie et index 1974-1980. Supplément. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1983, 246p.

MORIN, Cimon. « Histoire postale et marques postales du

Québec », dans Les Cahiers de l'Académie, Opus XI. Montréal, Académie québécoise de philatélie, 1995, pp. 149-175.

OLIVIER, Marc. « Les marques postales du Québec ». Série d'articles publiés irrégulièrement dans Philatélie Québec, Vol. 13 no 1 @ Vol 13 no 9, 1987.

## Ouvrages et articles spécialisés par sujet

### CACHETS À DATE

#### *Marques Bishop*

CHARRON, Jacques. « La marque Bishop », dans Bulletin d'histoire postale et de marcophilie, no 48, juillet 1993, p. 10-11.

#### *Cercles interrompus*

BÉLANGER, Ferdinand. « Les cercles interrompus », dans Philatélie Québec, no 81, p. 69-70.

BÉLANGER, Ferdinand. « Le timbre à date "Q" », dans Philatélie Québec, no 89, juin 1984, p. 325-327.

HUGHES, J. Paul. Proof Strikes of Canada, Volume III - Split Circle Proof Strikes of Quebec. Kelowna, Robert A. Lee Philatelist Ltd., 1989, 98p.

SCRIMGEOUR, Gray. « Classification of Broken Circle Postmarks », dans BNA Topics, Vol 36 no 4, 1979, p. 45-46.

WALKER, Anatole. Quebec Postmarks and Ancillary Markings: The Double Split Circles Sans-Serif Règne Supreme 1845-1875. Société d'histoire postale du Québec, 1996, 244p.

WALKER, Anatole. Quebec Postmarks: The 1829 Order. Société d'histoire postale du Québec, 1996. 37p.

WALKER, Anatole. Quebec Postmarks and Ancillary Markings: The 1839-1842 Orders, Main Features: Double Split Circle, Serifed Letters, Province Designation. Société d'histoire postale du Québec, 1996, 79p.

#### *Simples cercles*

BOLDUC, Fabien et Claude Gignac. Les oblitérations circulaires des bureaux de poste du Québec. Période 1979-1989. Société d'histoire postale du Québec, 1989, 133p.

GIGNAC, Claude. « Les timbres à date de format grand cercle (30-31 mm. et 36 mm.) », dans Philatélie Québec, vol 17 no 2, 1990, p. 51-53.

HUGHES, J. Paul. Proof Strikes of Canada, Vol X - Full Circle Proof Strikes of Quebec. Kelowna, Robert A. Lee Philatelist Ltd., 1991, 141p.

#### *Oblitérations duplex*

HOLLINGSWORTH, C.-W. « Modern Duplex Cancellations », dans Maple Leaves, vol 6 no 12, 1957, p. 360-362.

HUGHES, J. Paul. Proof Strikes of Canada, Vol VII - Duplex Proof Strikes of Quebec. Kelowna, Robert A. Lee Philatelist Ltd., 1990, 97p.

SMYTHIES, E.-A. Canadian Duplex Cancellations of the Victorian Era 1860-1902. Canadian Philatelic Society of Great Britain, s.l.n.d.

WALKER, Anatole. « Les duplex modernes », dans Philatélie Québec; paraît irrégulièrement à partir du vol 1 no 5, 1975 au vol 3 no 9, 1977.

WALKER, Anatole et Jean-Guy Dalpé. « The Quebec Duplex Postmarks », dans PHSC Journal, no 43 1985, p. 38-46; no 44, 1985, p. 23-31; no 45, 1986, p. 38-46.

#### *Cercles encadrés*

CHAPLIN, R.-A. « The Barred Circle Postmarks of Canada and Newfoundland », dans BNA Topics, vol 27 no 2, 1970, p. 79-81.

HANSEN, Glenn et Dr. W.G. Moffat. The Squared Circle Postmarks of Canada. British North America Philatelic Society, 1981, 485p.

#### *Marques manuscrites*

WALKER, Anatole. Quebec Manuscript Postmarks and Ancillary Markings. Société d'histoire postale du Québec, 1995, 75p.

#### **TARIFICATION**

#### *Marques de port-dû*

HOLLINGSWORTH, C.W. « Postage Due Markings 1955-1966 », dans Maple Leaves, vol 12 no 2, 1967, p. 40-41; vol 12 no 3, 1968, p. 61-65.

### **OBLITÉRATIONS DES TIMBRES-POSTE**

#### *Oblitérations cercles concentriques*

BARRACLOUGH, Reg. « Four & Two Ringed Numeral Cancellations - Early Canada », dans BNA Collector's Club of Montreal, vol 3 no 1, mars 1951, p. 55-67.

COHEN, S.-F. « Numeral Cancellations From 4 Rings to One Ring », dans Maple Leaves, vol 9 no 7, 1962, p. 123-125.

#### *Oblitérations de fantaisie*

BOGGS, Winthrop S. « Canada: Some Unofficial Obliterators of the 1868-1898 Period », dans The Collectors Club Philatelist, vol 38 no 6, 1959, p. 275-278.

DAY, K.-M. et E.-A. Smythies. Canadian Fancy Cancellations of the Nineteenth Century. BNA Philatelic Society, 1962, 62p.

#### *Cachets de cire*

BOGGS, Winthrop S. « Notes on the Seal Obliterations of Canada », dans Maple Leaves, vol 7 no 9, 1959, p. 228-230.

#### *Oblitérations roulettes*

DALPÉ, Jean-Guy. « Utilisation des oblitérations roulettes dans la province de Québec », dans Les Cahiers de l'AQEP, Opus III, 1985, p. F1-F16.

SMYTHIES, E.-A. Canadian Roller Cancellations 1894-1930. Canadian Philatelic Society of Great Britain, s.l.n.d.

WALKER, Anatole. Les cachets roulette du Québec d'après les cahiers d'épreuves. Société d'histoire postale du Québec, 1995, 54p.

#### *Oblitérations d'urgence*

WHITEHEAD, Alfred. « Canadian Emergency Markings », dans BNA Topics, vol 8 no 3, 1951, p. 53-54.

#### *Oblitérations commémoratives et illustrées*

BRISSE, François. « À vos marques », dans Philatélie Québec, paraît régulièrement à partir du vol 18 no 7, 1992.

#### **MÉCANISATION**

#### *Oblitérations mécaniques et flammes*

BRISSE, François. « Les oblitérations mécaniques des grands objets plats », dans Les Cahiers de l'Académie, Opus VI, 1988,

p. A1-A13.

COTTIN, Denis et Robert Alarie. « Marques postales Klussendorf du Québec », dans le Bulletin de la Société d'histoire postale du Québec, no 30, 1989, annexe, 7p.

COUTTS, Cecil C. Slogan Postmarks of Canada. BNA Philatelic Society, 1996, 284p.

DALPÉ, Jean-Guy. « La première génération des IPS au Québec 1970-1987 », dans Les Cahiers de l'Académie, Opus V, 1987, p. K1-K8.

DALPÉ, Jean-Guy. « La deuxième génération des IPS au Québec 1986-... », dans Les Cahiers de l'Académie, Opus VI, 1988, p. C1-C6.

DALPÉ, Jean-Guy. « Quinze ans de dépôts en nombre », dans Les Cahiers de l'Académie, Opus IV, 1986, p. D1-D9.

GIGNAC, Claude. « Les flammes d'oblitération des bureaux de Québec de 1955 à 1969 », dans Les Cahiers de l'Académie, Opus V, 1987, p. J1-J24.

NEWMAN, Geoffrey R. The Bickerdike Machine Papers. BNAPS, 1986, 144p.

NEWMAN, Geoffrey R. « International Postal Supply Company Machine Cancellations », dans PHSC Journal, no 37, p. 4-11.

SESSIONS, David F. The Early Rapid Cancelling Machines of Canada. Canadian Philatelic Society of Great Britain, 1982, 140p.

WALKER, Anatole. « La mécanographie de Montréal », dans Philatélie Québec, paraît irrégulièrement à partir du vol 12 no 6, 1986 au vol 14 no 4, 1987.

#### Affranchissements mécaniques

1984 Canada Meter & Permit Postage Stamps Specialized Catalogue. Yan Philatelic, 1984, 96p.

DALPÉ, Jean-Guy. « Quinze ans de dépôts en nombre », dans Les Cahiers de l'Académie, Opus IV, 1986, p. D1-D9.

#### SERVICES POSTAUX PARTICULIERS

##### Marques de la poste maritime et fluviale

DES RIVIÈRES, Guy. « Les marques postales maritimes de Québec », dans Philatélie Québec, vol 9 no 5, 1983, p. 143-146.

GAGNÉ, Michel. « La poste fluviale sur le Saint-Laurent », dans le Bulletin de la Société d'histoire postale du Québec, no 35, 1990, p. 2-5.

PARSONS, Bob. « The Clarke Steamship Company - St. Lawrence River Mail », dans PHSC Journal, no 66, 1991, p. 50-60.

STULBERG, Fred G. Upper & Lower Canada Steam-Boat Mail to the 1860's. Hennok's Series of Postal History Collections, no 7, 137p.

##### Marques de recommandation

GAGNÉ, Michel. « Les oblitérations numérales du Québec », dans Cahier du 10e anniversaire 1980-1990. Société d'histoire postale du Québec, 1990, p. 128-138.

HARRISON, Horace W. Canada's Registry System 1827-1911. The American Philatelic Society Inc., 1971, 83p.

HUGHES, J. Paul. Proof Strikes of Canada, Volume XIV - Registration Proof Strikes of Quebec. Kelowna, Robert A. Lee Philatelist Ltd., 1992, 165p.

WALKER, Anatole. Les cachets de recommandation du Québec d'après les cahiers d'épreuves. Société d'histoire postale du Québec, 1995, 65p.

##### Marques d'accusé de réception

HANDLEMAN, David. « AR - Avis de réception », dans PHSC Journal, no 88, p. 13-22.

##### Marques de franchise

DONALDSON, John. « FREE Markings », dans PHSC Journal, no 34, p. 47-53.

FORTIN, Marguerite. « La franchise postale », dans le Bulletin de la Société philatélique de Québec, vol 16 no 8, 1979, p. 73-76.

##### Marques de la poste ferroviaire

BÉLANGER, Ferdinand et Jean-Guy Dalpé. « La poste ambulante », dans Philatélie Québec, paraît irrégulièrement à partir du vol 2 no 3, 1976, p. 3-4 au vol 4 no 9, 1978, p. 10-11.

FOREST, Jean-Pierre. La compagnie de chemin de fer Quebec Central: étude des marques postales utilisées à bord des wagons postaux 1879-1971. Québec, Société philatélique de Québec, 1991, 196p.

- GILLAM, L.-F. A History of Canadian R.P.O.s 1853-1967. State College, American Philatelic Society, 1979, 179p. + cartes.
- LUDLOW, Lewis M. Catalogue of Canadian Railway Cancellations and Related Transportation Postmarks. Lewis M. Ludlow, 1982, 272p.
- LUDLOW, Lewis M. « Canadian Railway Cancellations - Quebec Clerk Strikes », dans A Canadian Railway Postal History Anthology. Vancouver, Canadian R.P.O. Study Group, 1993, p. 118-135.
- Marques des bureaux des rebuts*
- GRIGSON, Roger. « Post Office Directional Markings & Dead Letter Office Cancellations 1870-1899 », dans BNA Topics, Jan.-Feb. 1990, p. 33-39.
- PLAIN, Brian C. « D.L.O. Canada 1898-1948 », dans PHSC Journal, no 70, p. 38-42.
- MOOD, MOTO, MOON, POCON*
- CARON, Normand. « Les POCON du Québec (liste complémentaire) », dans Les Cahiers de l'Académie, Opus IX, 1991, p. 7-20.
- HUGHES, J. Paul. Proof Strikes of Canada. Volume XXI - MOOD, MOTO, MOON and POCON Proof Strike of Quebec. Kelowna, Robert A. Lee Philatelist Ltd., 1992, 219p.
- RICHARDSON, Ed. « Canadian MOON Cancels - Modern Numeral », dans Covers, December 1962, p. 9-10.
- PURCELL, J.-L. « Classifying the MOONs », dans The Canadian Philatelist, vol. 26 no 6, 1975, p. 325, 327.
- WALKER, Anatole. Les MOTO du Québec. Société d'histoire postale du Québec, 1991, 107p.
- WALKER, Anatole. « Les MOOD du Québec », dans Les Cahiers de l'Académie, Opus VII, 1991, p. 157-168.
- WALKER, Anatole. Les numéros administratifs et les MOON du Québec. Société d'histoire postale du Québec, 1991, 126p.
- WALKER, Anatole. Les POCON du Québec d'après les cahiers d'épreuves. Société d'histoire postale du Québec, 1991, 51p.
- Marques de la poste militaire*
- BAILEY, Major W.-J. Canadian Military Postmarks. Ottawa, The British Commonwealth Stamp Exchange, 1978, 72p.
- CAMPBELL, Colin. « Canada Militia Hammers Used in Quebec », dans Canada '84. Exposition philatélique nationale. Programme, 1984, p. 73-75.
- LUM, Stan. « Military Postmarks », dans Maple Leaves, vol 6 no 2, 1956, p. 47-49.
- STEINHART, Allan L. Civil Censorship in Canada during World War I. Toronto, The Unitrade Press, 1986, 77p.
- Marques d'aéroports*
- PURCELL, J.-L. « Airport Cancellations of Canada », dans The Canadian Philatelist, vol 24 no 5, 1973, p. 251, 253.
- Marques de facteurs*
- DE VOLPI, Charles P. « Carriers Letters », dans BNA Topics, vol 37 no 3, 1980, p. 36-39; vol 37 no 4, 1980, p. 3-5.
- TEYSSIER, Grégoire. « Montréal, 1er octobre 1874: la distribution gratuite du courrier », dans Bulletin d'histoire postale et de marcophilie, no 43, avril 1992, p. 7-12.
- MARQUES ANNEXES**
- Marques Way*
- DES RIVIÈRES, Guy. « La marque WAY », dans Philatélie Québec, no 82, 1983, p. 109-111.

**ADHÉREZ À LA  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE POSTALE  
DU QUÉBEC**

Tél.: (819) 362-2395



**BUREAU DE DESSIN TECHNIQUE  
ET INDUSTRIEL**

**DESIGN A.M. inc.**

2298, ave Vallée  
C.P. 274, Plessisville, Qué.  
G6L 2Y7